



**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**CADRE DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE ET PLAN D'ACTION NATIONAUX SUR LA BIODIVERSITE 2021-2030**



**CADRE DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE ET PLAN D'ACTION NATIONAUX SUR LA BIODIVERSITE 2021-2030**



Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE)

B.P. 56. Gitega • Tél. (+257) 22403031

B.P. 2757 Bujumbura • Tél. (+257) 22222556

Email: [obpe\\_burundi@obpe.bi](mailto:obpe_burundi@obpe.bi)

Site web: <https://www.obpe.bi/>, <http://bi.chm-cbd.net>

**Bujumbura, Octobre 2025**

**Le document est posté sur:** <https://www.obpe.bi/>, <http://bi.chm-cbd.net>

Pour la citation de ce document :

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (2025) – Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Biodiversité 2021-2030. Bujumbura, Burundi, 127 p.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

ABER	: Agence Burundaise de l'Electrification Rurale
ABREVPA	: Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments
ACCES	: Projet d'Adaptation au Changement Climatique pour la protection des Ressources en Eau et Sol
ADISCO	: Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
AHMR	: Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural
AMCEZ	: Autres Mesures de Conservation Efficaces par Zone
AMF	: Ampleur relative de la fragmentation
AP	: Aires Protégées
APA	: Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation
APD	: Aide Publique au Développement
ARES-CCD	: Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
ASBL	: Associations sans but lucratif
BERI	: Indice de Résilience des Ecosystèmes Bioclimatiques
BIOPAMA	: Programme pour la Biodiversité et la Gestion des Aires Protégées.
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CEBioS	: Coopération et Renforcement des capacités pour la Biodiversité du Sud
CESPB	: Stratégie de Communication, d'Education et de Sensibilisation du Public sur la Biodiversité au Burundi
CFN	: Commission Foncière Nationale
CHM	: Centre d'Echange d'Information
CITES	: Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'extinction
CMBKM	: Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
CMS	: Convention sur la conservation des espèces migratrices
CN	: Cadastre Nationale,
CNCA	: Organe National de Coordination de l'Aide
CNDAPA	: Centre National de Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
CO <sub>2</sub>	: Dioxyde de carbone.
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CSLP	: Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DPEAE	: Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
EAC	: East African Community
EAH	: Eau, Assainissement et Hygiène
EDGE	: Évolution du statut des espèces évolutives distinctes et globalement en danger d'extinction
EIES	: Étude d'Impact Environnemental et Social
ERAIFT	: Ecole Régionale d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Forêts et Territoires Tropicaux
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	: Fonds Pour l'Environnement Mondial

FLORESTA	:
FOMI	: Fertilisants Organo-Minéraux Industries
GBIF	: Global Biodiversity Information Facility
GEF	: Global Environment Fund
GIZ	: Société Allemande de Coopération Internationale
Ha	: Hectare
IFDC	: Centre International pour le Développement des Engrais
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
IITA	: Institut international d'agriculture tropicale
IMET	: Integrated Management Effectiveness Tool
INADES	: Institut Africain pour le Développement Économique et Social
INECN	: Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
IRRI	: International Rice Research Institute
IRSNB	: Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
ISABU	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
INSBU	: Institut National de la Statistique au Burundi
IUCN	: International Union for Conservation of Nature
LVMP II	: Lac Victoria Management Project, Deuxième Phase
MCM	
MEEATU	: Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
MESRS	:
MFBBEN	:
MINEAGRIE	: Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
MJDPHG	:
MRMEICT	:
OBUHA	:
ONATOUR	:
PRRPB	
UB	: Université du Burundi

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Evaluation de la SPANB 2013-2020 .....	2
Tableau 2 : Indicateurs de suivi prioritaires pour le Burundi pour les cibles du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal.....	48
Tableau 3 : Indicateurs de suivi pertinents pour le Burundi pour les objectifs du Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal .....	74
Tableau 4 : Rôles des institutions étatiques dans la mise en œuvre de la SPANB.....	80

**TABLE DES MATIERES**

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iii
LISTE DES TABLEAUX .....	v
TABLE DES MATIERES .....	vi
O. INTRODUCTON .....	1
I. EVALUATION DE LA SPANB 2013-2020 .....	1
II. Indicateurs de suivi de la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux sur la Biodiversité 2021-2030.....	44
II.1. Contexte.....	44
II.2. Méthodologie.....	44
II.3. Objectifs et Cibles nationaux .....	44
III. Plan de suivi.....	80
III.1. Rôles des parties prenantes dans la mise en œuvre de la SPANB .....	80
III.1.2. Autres parties prenantes .....	83
III.2. Suivi-évaluation et rapportage .....	83
IV. CONCLUSION .....	85
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	86

## O. INTRODUCTON

Le cadre de suivi est un outil national d'évaluation de mise en œuvre de la SPANB 2021-2030 qui permettra au Burundi de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs et des cibles de la stratégie à travers un ensemble d'indicateurs, qui évaluent soit l'impact global de la stratégie sur la nature ou la société, soit les résultats concrets des actions menées. Il faut rappeler que ces indicateurs ont été définis selon un processus inclusif et participatif de toutes les parties prenantes importantes impliquées à savoir les ministères sectoriels clés, les associations environnementales, les communautés locales comprenant les peuples autochtones, les femmes, les jeunes, etc.

Sous réserve de la disponibilité de moyens de mise en œuvre de la SPANB 2021-2030, avec l'appui, le cas échéant, d'organisations et d'initiatives internationales, ce cadre de suivi permettra de mesurer le degré d'exécution des actions prévues et d'analyser les écarts entre les résultats observés par rapport à ceux escomptés afin de prendre des décisions éclairées pour garantir la réussite de la mise en œuvre de la stratégie. Il orientera en outre l'élaboration des rapports nationaux et permettra de faciliter l'harmonisation des interventions des différentes parties prenantes sur les priorités nationales. De surcroît, il aidera le Burundi à améliorer la surveillance des écosystèmes et à communiquer les données relatives aux objectifs et cibles du CMB KM tout en soulignant la nécessité de veiller à leur cohérence avec les objectifs nationaux.

En effet, le présent cadre de suivi s'articule sur cinq principaux points à savoir : (i) l'introduction, (ii) l'évaluation de la SPANB 2013-2020, (iii) les indicateurs de suivi, (iv) le plan de suivi et (v) la conclusion.

## I. EVALUATION DE LA SPANB 2013-2020

La SPANB 2013-2020 a été un outil de planification stratégique élaborée et adoptée par le Burundi dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Malgré son existence, des lacunes ont été observées dans sa mise en œuvre, en témoigne la dégradation continue de la biodiversité et des écosystèmes à l'échelle nationale. Il en découle donc que sa mise en œuvre n'a pas été efficace et effective, d'où une nécessité de faire un profond diagnostic sur les progrès accomplis, les lacunes et causes liées aux faibles résultats.

En effet, le Cadre Mondial sur la biodiversité Kunming Montréal est le nouveau guide d'orientation auquel le Burundi s'est conformé pour élaborer sa nouvelle stratégie qui s'aligne aux objectifs (4) et cibles (23) dudit cadre. C'est dans ce contexte, qu'une évaluation de la SPANB 2013-2020 a été faite afin d'ajuster la nouvelle SPANB 2021-2030 qui s'adapte aux changements du contexte à la fois intérieur qu'extérieur. Cette évaluation s'articule sur les points suivants :

- Mesure des progrès réalisés ;
- Identification des lacunes ainsi que des causes inhérentes aux faibles résultats atteints ;
- Proposition des ajustements afin d'atteindre les objectifs et cibles alignés au cadre ;
- Renforcement de la transparence et la redevabilité ;
- Respect des engagements internationaux ;
- Mobilisation des financements.

Le tableau 1 dresse les résultats de l'évaluation de la SPANB 2013-2020.

**Tableau 1. Evaluation de la SPANB 2013-2020**

Axe stratégique 1 : Gestion des causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité à travers l'implication et l'engagement de toutes les parties prenantes à tous les niveaux					
Objectifs	Actions	Indicateurs	Evaluation ou niveau d'atteinte	Source de vérification	Observations
<i><b>Objectif 1:</b> D'ici à 2017, toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, les communautés locales et autochtones, sont conscientes de la valeur de la diversité biologique, des risques qu'elle encourt et imprégnées des mesures et des pratiques qu'elles doivent prendre pour la conserver et l'utiliser durablement</i>	Elaborer une stratégie nationale de communication, d'éducation, de sensibilisation et d'échange d'information pour la biodiversité	Un document de stratégie disponible et accessible à tout le monde	Atteint	Stratégie de Communication, d'Education et de Sensibilisation du Public sur la Biodiversité au Burundi (CESPB) ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/strat-commu-educ-sensi-pub-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/strat-commu-educ-sensi-pub-biodiv</a> )	-
		Nombre de programmes exécutés sur la communication, éducation et sensibilisation	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Programme de Master en Sciences et gestion intégrée de l'environnement à l'Université du Burundi</li> <li>❖ Programme de Master en Biologie et Ecologie des Organismes avec une option de gestion des paysages terrestres et aquatiques :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://master.ub.edu.bi/wp-content/uploads/2020/01/MAQ-FSc.pdf">https://master.ub.edu.bi/wp-content/uploads/2020/01/MAQ-FSc.pdf</a></li> <li>- <a href="https://upg.edu.bi/departement/sol-et-environnement/">https://upg.edu.bi/departement/sol-et-environnement/</a></li> <li>- <a href="https://master.ub.edu.bi/">https://master.ub.edu.bi/</a></li> </ul> </li> <li>❖ <a href="https://upg.edu.bi/departement/climat-et-biodiversite/">https://upg.edu.bi/departement/climat-et-biodiversite/</a></li> <li>❖ upg-bi</li> <li>❖ Des clubs d'environnement et programmes de formation (programmes d'enseignement secondaires et post-fondamental)</li> <li>❖ <a href="https://upg.edu.bi/departement/climat-et-biodiversite/">https://upg.edu.bi/departement/climat-et-biodiversite/</a></li> </ul>	Il a été difficile d'accéder à certains rapports des différents intervenants en matière de sensibilisation sur la protection de la biodiversité.
		Nombre de rapports de sensibilisation et d'éducation produits par les animateurs formés en communication, éducation et sensibilisation	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sixième rapport du Burundi à la CDB (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/cdb-six-rapport-nat-bi%20%281%29.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/cdb-six-rapport-nat-bi%20%281%29.pdf</a>)</li> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-</a></li> </ul>	Plusieurs acteurs interviennent dans la sensibilisation mais il y a un problème d'accès à leurs rapports.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p><a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation">projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv</a></li> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019</a></li> </ul>	
		Nombre et types d'outils de communication, éducation et sensibilisation en usage dans différentes institutions	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plusieurs outils produits (Guides, posters, dépliants, Policy briefs et pancartes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation</a>)</li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv</a></li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019</a></li> </ul> </li> <li>❖ Emissions radiotélévisées (<a href="https://www.rtnb.bi/fr/index.php">https://www.rtnb.bi/fr/index.php</a>)</li> <li>❖ Supports pédagogiques à différents niveaux d'enseignement (programmes d'enseignement fondamental, post-fondamental et universitaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs acteurs interviennent dans la sensibilisation mais il y a un problème d'accès à leurs rapports</li> <li>- Faible collaboration entre les institutions, d'où nécessité de redynamiser le groupe des points focaux interinstitutionnels sur le CHM-Burundi</li> </ul>
		Nombre d'innovations ou meilleures pratiques adoptées par groupe cible	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Site web CHM-Burundi (<a href="http://bi.chm-cbd.net">http://bi.chm-cbd.net</a>),</li> <li>❖ Site web OBPE (<a href="http://obpe.bi">http://obpe.bi</a>)</li> <li>❖ Bulletin Scientifique sur l'Environnement et la</li> </ul>	Le bulletin scientifique de l'OBPE non encore indexé, ce qui limite sa

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p>Biodiversité (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/bul-sc-envir-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/bul-sc-envir-biodiv</a>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Défis environnementaux au Burundi: vers un avenir humain et écologique durable (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/videos/defis-environnementaux-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/videos/defis-environnementaux-bi</a>)</li> <li>❖ Films documentaires</li> <li>❖ Emissions radiotélévisées (<a href="https://www.rtnb.bi/fr/index.php">https://www.rtnb.bi/fr/index.php</a>)</li> <li>❖ Média en ligne</li> </ul>	lisibilité
		Taux de réduction des infractions	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Evaluation de l'Effacité de Gestion des Aires Protégées du Burundi avec l'outil IMET (2015) (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/efficacite-gestion-ap-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/efficacite-gestion-ap-bi.pdf</a>)</li> <li>❖ Rapport d'activités de l'OBPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Malgré tous les efforts consentis, il y a faible niveau de conscientisation</li> <li>- L'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées du Burundi avec l'outil IMET (2015) reste incomplète</li> </ul>
		Nombre de séances de sensibilisation organisées suivant les groupes cibles	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sixième rapport du Burundi à la CDB (<a href="https://cbd.int">https://cbd.int</a>)</li> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation</a></li> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv</a></li> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise en compte de la biodiversité dans le programme de développement local reste faible. Dans l'ensemble, les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif sont insignifiants</li> <li>- Plusieurs acteurs interviennent dans la sensibilisation mais il y a un problème d'accès à leurs rapports</li> </ul>
		Pourcentage de la population ayant participé aux séances de	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Sixième rapport du Burundi à la CDB (<a href="https://cbd.int">https://cbd.int</a>)</li> </ul>	Plusieurs acteurs interviennent dans la

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

		sensibilisation au niveau national		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapports d'activités de l'OBPE</li> <li>❖ Rapports sur les activités de sensibilisation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation</a></li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv</a></li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/rapports-activite-2019/rapport-narratif-chm-obpe-exercice-2019</a></li> </ul> </li> </ul>	sensibilisation mais il y a un problème d'accès à leurs rapports (manque d'un cadre de partage de données à l'échelle nationale)
	Sensibiliser les décideurs pour accorder la priorité aux questions en rapport avec la biodiversité et pour la mobilisation des fonds pour sa conservation et son utilisation durable	Nombre de retraites gouvernementales organisées annuellement sur la biodiversité : 1 retraite en 2015, 2 en 2016, 1 en 2017, 2 en 2018	Pas atteint		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible intégration des questions de biodiversité au niveau des instances décisionnelles</li> <li>- Faire des plaidoyers et sensibiliser les décideurs sur la prise en compte des questions de la biodiversité au niveau des instances décisionnelles</li> </ul>
		Nombre de séances de sensibilisation sur la biodiversité organisée en faveur des responsables des institutions et des gouverneurs et du parlement : Un atelier en 2015, 2 ateliers en 2016, un atelier en 2017	Partiellement atteint	Guide de sensibilisation des groupes cibles ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-05/guide-sensibilisation-d%C3%A9cideurs-biodiv_0.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-05/guide-sensibilisation-d%C3%A9cideurs-biodiv_0.pdf</a> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources financières permettant de toucher le maximum possible de groupes cibles étaient insuffisantes</li> <li>- Faible intégration des questions de biodiversité au niveau des instances décisionnelles</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	Superficie des aires protégées et des zones sensibles en exploitation réquisitionnée en faveur de la biodiversité	Partiellement atteint	Rapports de l'OBPE sur quelques zones récupérées (Parcs nationaux de la Kibira et de la Rusizi, Réserves naturelles de Nkayamba et Vyanda, Paysages Protégés de Makamba et Gisagara)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible engagement des décideurs dans la conservation de la biodiversité ;</li> <li>- Réticence de la population riveraine des aires protégées ;</li> <li>- Instabilité institutionnelle ;</li> <li>- Faible prise en compte des décideurs sur la valeur économique de la biodiversité.</li> </ul>
	Nombre de mesures stratégiques et contraignantes prises par le Gouvernement en faveur de la biodiversité	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plans d'Aménagement et de Gestion des différentes aires protégées (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux</a>);</li> <li>❖ Lois n°1/07 de la 15/07/2016 portant révision du Code forestier ;</li> <li>❖ Projet de Reboisement National « EWE BURUNDI URAMBAYE» ;</li> <li>❖ Programme national de reboisement (ligne budgétaire 2010-2020) ;</li> <li>❖ Des comités communautaires dans la gestion des aires protégés mis en place (rapports de l'OBPE) ;</li> <li>❖ Octroi de cartes d'OPJ aux cadres de l'OBPE et aux gestionnaires des aires protégées ;</li> <li>❖ Des textes élaborés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code forestier (<a href="https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/07/loi-07-2016.pdf">https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/07/loi-07-2016.pdf</a>)</li> <li>- Code de l'eau (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2024-10/burundi_code_eau.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2024-10/burundi_code_eau.pdf</a>)</li> </ul> </li> </ul>	La mise en œuvre des mesures stratégiques et contraignantes reste moins effective.
	Evolution du budget alloué à la biodiversité	Partiellement atteint	❖ Projet de Reboisement National «EWE BURUNDI URAMBAYE» ;	- Faibles investissements dans le secteur de la biodiversité ;

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				❖ Programme national de reboisement (ligne budgétaire 2010-2020).	- Faible niveau de coordination des partenaires.
Sensibiliser la population sur les méfaits de certaines pratiques telles que les feux de brousse, la surpêche, la pêche avec des produits toxiques, la déforestation, etc., par des campagnes d'éducation et d'information	40 campagnes de sensibilisation sur la biodiversité : 10 ateliers en 2014, 10 ateliers en 2015, 10 ateliers en 2016, 10 ateliers en 2017	Partiellement atteint		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapports sur les activités de sensibilisation (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv</a>);</li> <li>❖ La sensibilisation pour la protection de la biodiversité : Nouvelle approche à quatre phases au Burundi (<a href="https://www.cbd.int/cepa/cepafair/2016/presentations/be-cebios-burundi2.pdf">https://www.cbd.int/cepa/cepafair/2016/presentations/be-cebios-burundi2.pdf</a>);</li> <li>❖ Séance de sensibilisation des écoliers sur la biodiversité du Parc National de la Rusizi et de l'arboretum ainsi que les services écosystémiques issus de cette biodiversité (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/documents/sean-sensibil-ecol-biodiv-pnri">https://bi.chm-cbd.net/fr/documents/sean-sensibil-ecol-biodiv-pnri</a>).</li> </ul>	Plusieurs acteurs interviennent dans la sensibilisation mais il y a un problème d'accès à leurs rapports.
	960 représentants des communautés ayant participé aux séances de sensibilisation au niveau national	Atteint		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapport du projet biodiversité/Aires protégées (PNUD) ;</li> <li>❖ Rapport du programme de recherche, exercice 2013-2020 (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/programmes-projets/prescb/rapport-activites-exercice-2020/sensibil-pub-import-utilisation-dur-conserv-biodiv/seances-sensibilisation</a>);</li> <li>❖ La sensibilisation pour la protection de la biodiversité: Nouvelle approche à quatre phases au Burundi (<a href="https://www.cbd.int/cepa/cepafair/2016/presentations/be-cebios-burundi2.pdf">https://www.cbd.int/cepa/cepafair/2016/presentations/be-cebios-burundi2.pdf</a>);</li> </ul>	Les activités étaient localisées surtout au niveau des aires protégées où s'observaient beaucoup de cas d'infractions (feux de brousse).
	Nombre de textes de lois traduits et distribués: 100% des lois existantes en matière de biodiversité traduites en langue nationale en 2016	Partiellement atteint		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Constitution de la République du Burundi 2018 (<a href="https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/07/constitution-promulguee-le-7-juin-2018.pdf">https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/07/constitution-promulguee-le-7-juin-2018.pdf</a>);</li> <li>❖ Loi n°1/10 du 30/05/2011 portant création des Aires protégées au Burundi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques textes ont été traduits en kirundi ;</li> <li>- Le service est récent ;</li> <li>- Insuffisance des moyens.</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p><a href="https://assemblee.bi/wp-content/uploads/2024/01/loi-n%C2%B010_du_30_mai_2011.pdf">https://assemblee.bi/wp-content/uploads/2024/01/loi-n%C2%B010_du_30_mai_2011.pdf</a></p> <p>❖ Décret n°100/282 du 14 novembre 2011 portant modification de certaines dispositions du décret n°100/007 du 25 janvier 2000 portant délimitation d'un parc national et de quatre Réserves Naturelles  <a href="https://www.obpe.bi/2021/05/19/decret-n100-282-du-10-novembre-2011-portant-modification-de-certaines-dispositions-du-decret-n100-007-du-25-janvier-2000-portant-delimitation-dun-parc-et-de-quatre-reserves-naturelles-2/">(https://www.obpe.bi/2021/05/19/decret-n100-282-du-10-novembre-2011-portant-modification-de-certaines-dispositions-du-decret-n100-007-du-25-janvier-2000-portant-delimitation-dun-parc-et-de-quatre-reserves-naturelles-2/)</a></p>	
		Nombre de radios communautaires créées dans le domaine de l'environnement	Pas atteint	-	Les investisseurs ne sont pas intéressés par le domaine de l'environnement.
		Nombre d'émissions hebdomadaires en rapport avec la conservation de la biodiversité diffusées : 1500 émissions radiodiffusées avec 300 émissions /an	Partiellement atteint	Emissions sur l'environnement aux radios Nderagakura, Mariya Burundi, Isanganirio, Culture, Bonesha, RTNB, Rema FM, etc.	Absence d'un cadre de suivi.
		Taux de réduction des infractions	Partiellement atteint	<p>❖ Rapport d'évaluation de l'Efficacité de gestion des aires protégées du Burundi avec l'outil IMET (2015) (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/efficacite-gestion-ap-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/efficacite-gestion-ap-bi.pdf</a>);</p> <p>❖ Rapports d'activités de l'OBPE.</p>	Malgré tous les efforts consentis, pas de changement significatif en termes de dégradation de l'environnement.
		Superficie des zones dégradées en reconstitution	Partiellement atteint	<p>❖ Rapports d'activités du Projet de Reboisement National « EWE BURUNDI URAMBAYE » ;</p> <p>❖ Rapports d'activités d'autres acteurs (OBPE, projet PRRPB, communes, ONG, etc.) ;</p> <p>❖ Projet de production des essences agroforestières, forestières, autochtones et plantes médicinales, Projet de restauration des paysages du Burundi) ;</p>	Insuffisance d'études sur les zones dégradées du Burundi.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				❖ Activités de stabilisation des berges des rivières.	
	Intégrer la biodiversité dans les curricula de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire	Nombre de modules liés à la biodiversité élaborés	Atteint	Programmes d'enseignements primaire, secondaire et universitaire	-
		Les types de cours liés à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	Atteint	Programmes d'enseignements primaire, secondaire et universitaire	-
<i>Objectif 2: D'ici à 2016, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies, plans et programmes nationaux, sectoriels et locaux de développement et de lutte contre la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux</i>	Faire le plaidoyer pour l'intégration des questions de la biodiversité dans les missions, les stratégies, plans et programmes nationaux et sectoriels	Nombre de plans d'intégration élaborés et adoptés par le Gouvernement : 6 plans seront intégrés en 2015	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan d'intégration de la biodiversité au Ministère de l'intérieur</li> <li>❖ (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-integ-biodiv-minist-inter">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-integ-biodiv-minist-inter</a>);</li> <li>❖ Plan d'intégration de la biodiversité dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-integr-biodive-sect-agricu-elev">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-integr-biodive-sect-agricu-elev</a></li> <li>- <a href="http://www.archives.biodiv.be/burundi/implementation/documents-nationaux/strategies-plans-dactions-et-cadre-legal/plans-sectoriels-d-integration-de-la-biodiversite/">http://www.archives.biodiv.be/burundi/implementation/documents-nationaux/strategies-plans-dactions-et-cadre-legal/plans-sectoriels-d-integration-de-la-biodiversite/</a></li> </ul> </li> <li>❖ Plan sectoriel d'intégration de la biodiversité au Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-sect-integr-biod-minis-transp-tra-pub">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-sect-integr-biod-minis-transp-tra-pub</a>);</li> <li>❖ Plan sectoriel d'intégration de la biodiversité aux plus hautes instances décisionnelles (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-secto-integ-biod-plu-haut-istan">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/plan-secto-integ-biod-plu-haut-istan</a>).</li> </ul>	Malgré quelques plans élaborés, leur adoption n'est pas encore effective.
		Nombre de Ministères ayant créé des structures pour la	Partiellement atteint	Ministères ayant l'Environnement, l'Éducation, la Santé, les Mines, l'Infrastructure et le	

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

		conservation de la biodiversité		développement communautaire dans leurs attributions (Plans d'action des Ministères et PCDC des communes)	biodiversité ont été mise en place mais il y a manque de coordination et faible collaboration.
		Nombre d'axes stratégiques contenant les questions de biodiversité dans le CSLP III	Atteint	Document du PND 2018-2027 (axe 9 en rapport avec la gestion durable de l'environnement)	Le CSLP III n'ayant pas eu lieu, il a été remplacé par PND 2018-2027
		Axes stratégiques contenant les questions de biodiversité dans la politique et la SNBE	Pas atteint	-	La SNBE n'est pas considérée (c'est un document qui date de longtemps et n'a pas été actualisé).
		Texte légal instituant la plateforme de collaboration et de coordination adopté par le Gouvernement	Pas atteint	-	Projet de loi sur la biodiversité élaboré mais non encore adopté
		Nombre de réunions de la plateforme organisées	Pas atteint	-	Absence de la plateforme
		Plan de suivi et d'évaluation adopté par le Gouvernement	Pas atteint	-	-
	Incorporer la biodiversité dans la comptabilité nationale	Nombre de planificateurs formés sur l'évaluation économique de la biodiversité	Pas atteint	-	Manque de ressources humaines
		Investissements effectués dans le secteur	Partiellement atteint	Loi budgétaire annuelle du Gouvernement Projet Biodiversité (PNUD-GEF), projets PADZOC et PRRPB (banque mondiale), Programme CEBioS, FAO, etc.	Les investissements sont multiples mais l'enveloppe globale annuelle reste inconnue.
		Augmentation de la part de la biodiversité dans le PIB	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Ministère des finances (OBR et annuaires statistiques de l'INSBU) ;</li> <li>❖ INECN (2014): Services écosystémiques pour la survie de la population et la croissance de l'économie nationale (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/services-%C3%A9cosyst-survie-pop-crois-econ-nation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/services-%C3%A9cosyst-survie-pop-crois-econ-nation</a>);</li> <li>❖ Contribution des écosystèmes naturels au développement durable: Appel lancé aux Décideurs et Administratifs pour la valorisation des biens et services fournis par les</li> </ul>	Certains secteurs en charge du tourisme, barrages hydroélectriques, apiculture, pêche, plantes médicinales, tourbe, artisanat, sources d'eau, etc. génèrent des recettes importantes pour le pays mais leur apport reste non évalué.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p>écosystèmes au Burundi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/guid-sens-dec-ad-val-ser-eco.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/guid-sens-dec-ad-val-ser-eco.pdf</a></li> </ul>	
		Nombre d'études d'évaluation économique sur la biodiversité	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ INECN (2014): Services écosystémiques pour la survie de la population et la croissance de l'économie nationale (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/services-%C3%A9cosyst-survie-pop-crois-econ-nation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/services-%C3%A9cosyst-survie-pop-crois-econ-nation</a>);</li> <li>❖ Contribution des écosystèmes naturels au développement durable: Appel lancé aux Décideurs et Administratifs pour la valorisation des biens et services fournis par les écosystèmes au Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/guid-sens-dec-ad-val-ser-eco.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/guid-sens-dec-ad-val-ser-eco.pdf</a>)</li> <li>❖ Stratégie nationale pour le paiement des services écosystémiques des Parcs Nationaux de la Ruvubu et de la Kibira (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-02/Strat-nat-paiem-serv-ecosyst-p-nat-Kibir-Ruvub.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-02/Strat-nat-paiem-serv-ecosyst-p-nat-Kibir-Ruvub.pdf</a>).</li> </ul>	Insuffisance des capacités techniques et financières
		Un protocole adopté pour intégrer la biodiversité dans la comptabilité nationale	Pas atteint	-	Absence d'une étude de référence pour la quantification de la valeur de la biodiversité
		Un système comptable environnemental du Ministère ayant les finances dans ses attributions	Partiellement atteint	Ministère en charge des finances	Malgré que le système existe, certains mouvements d'entrées et sorties de fonds restent encore à maîtriser surtout pour les ONGs et la valeur des services écosystémiques restent non encore évalués
<b>Objectif 3:</b> <i>D'ici à 2018, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité</i>	Identifier et éliminer toutes les incitations nuisibles à la biodiversité à	Nombre d'études des incitations négatives issues des activités de développement	Pas atteint	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'agissait d'un concept nouveau qui n'était pas intégré dans la recherche courante ;</li> <li>- Non appropriation de la</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<i>biologique, sont réduites progressivement, afin d'atteindre un niveau minimum des impacts défavorables, et des incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique sont identifiées, vulgarisées et appliquées</i>	l'échelle du pays				stratégie nationale sur la biodiversité dans le domaine de la recherche.
		Nombre et types des incitations positives adoptées par les communautés	Partiellement atteint	Adoption des alternatives aux ressources naturelles telles que l'élevage du petit bétail, apiculture, la riziculture, la pisciculture (rapports d'activités OBPE, PRRPB)	Les alternatives étaient localisées essentiellement au niveau des aires protégées ayant bénéficié d'appuis financiers des projets.
		Degré d'élimination des incitations négatives	Pas atteint	-	Aucune étude n'a encore été faite sur les incitations négatives.
		Nombre d'études d'impacts suivies et contrôlées	Partiellement atteint	Rapport de l'OBPEMINEAGRIE	Faible prise en compte de l'importance de la biodiversité dans le développement socioéconomique du pays.
		Fonds consacrés au suivi des études d'impacts environnementaux	Pas atteint	-	Les fonds consacrés au suivi du PGES devraient être évalués selon l'ampleur du projet et versés par le promoteur du projet au compte de l'Etat avant le démarrage de ses activités
		Projet de loi sur les mesures incitatives en vigueur	Pas atteint	-	Non appropriation des questions de biodiversité dans le développement socioéconomique
<b>Objectif 4:</b> <i>D'ici à 2020 au plus tard, le Gouvernement burundais, les entreprises, les partenaires de développement et autres parties prenantes, à tous les</i>	Elaborer des plans d'exploitation rationnelle des ressources naturelles	Nombre d'études sur l'état des ressources naturelles	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etude de la Socio-économie de la pêche artisanale dans les eaux burundaises du lac Tanganyika à Mvugo et Muguruka (2017) (<a href="http://www.ifgdg.org">http://www.ifgdg.org</a>);</li> <li>❖ Analyse socio-économique de la filière des champignons sauvages comestibles des forêts claires de Rumonge (sud-ouest du Burundi) (<a href="https://popups.uliege.be/2295-8010/index.php?id=1511&amp;lang=nl">https://popups.uliege.be/2295-8010/index.php?id=1511&amp;lang=nl</a>);</li> </ul>	La liste des études faites n'est pas exhaustive par rapport aux ressources naturelles dont dispose le pays.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p>niveaux, ont pris des mesures et ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres</p>				<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inventaire, cartographie et caractérisation des peuplements d'<i>Oldeania alpina</i> du Parc National de la Kibira (<a href="http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-ISBDdetail.pl?biblionumber=38930">http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-ISBDdetail.pl?biblionumber=38930</a>);</li> <li>❖ Etude d'exploitation durable d'<i>Osyris laneolata</i> en province de Kirundo (2013) ;</li> <li>❖ Evaluation du potentiel de régénération des écorces de <i>Prunus africana</i> (<a href="https://www.obpe.bi/wpcontent/uploads/2023/04/rapport_ecorce_prunus.pdf">https://www.obpe.bi/wpcontent/uploads/2023/04/rapport_ecorce_prunus.pdf</a>).</li> </ul>	
	Nombre de plans d'exploitation des ressources naturelles en application	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etude socio-économique et plan d'exploitation rationnelle d'<i>Oldeania alpina</i> du Parc National de la Kibira (PNK) en vue d'organiser une filière: cas du Secteur Rwegura, Musigati et Teza (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/Etud-soc-econ-exploit-bamb-p-nat-Kibir.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/Etud-soc-econ-exploit-bamb-p-nat-Kibir.pdf</a>);</li> <li>❖ Plan d'exploitation de <i>Phragmites mauritianus</i> du secteur Delta de la Reserve Naturelle de la Rusizi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-expl-phrag-maurit-rus.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-expl-phrag-maurit-rus.pdf</a>);</li> <li>❖ Etude d'exploitation durable d'<i>Osyris laneolata</i> en province de Kirundo (2013).</li> </ul>	La liste des plans d'exploitation des ressources naturelles n'est pas exhaustive car elle n'inclut pas d'autres ressources telles que l'eau, les minerais, la tourbe, etc.	
	Banque de donnée sur les ressources naturelles	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Banque de données sur la faune du Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune</a>);</li> <li>❖ Banque de données sur la flore du Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/flore">https://bi.chm-cbd.net/fr/flore</a>).</li> </ul>	Les bases de données sont incomplètes suite à l'insuffisance des capacités techniques et financières.	
	Structure et approche de suivi en place	Partiellement atteint	Ministères en charge de l'environnement, mines et carrières, commerce et tourisme.	Certains services s'occupent du suivi des plans d'exploitation de certaines ressources mais sans unités spécialisées.	
	Nombre d'étude d'impacts dans les systèmes de production et de consommation	Partiellement atteint	Ministères en charge de l'environnement, commerce, finance, santé, mines, etc.	Les études d'impacts existent dans différents secteurs de production et de consommation mais	

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

					restent partielles.
<b>Axe stratégique 2 : Réduction des pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable</b>					
<i>Objectif 5: D'ici à 2015, le rythme de dégradation et de fragmentation des habitats naturels, y compris les forêts et les marais est sensiblement réduit et ramené à près de zéro</i>	Elaborer des plans de gestion et d'aménagement de toutes les aires protégées	Nombre de plans de gestion et d'aménagement opérationnels	Partiellement atteint	❖ Plan d'Aménagement et de Gestion des Réserves Naturelles de Monge, Rumonge, Vyanda et Kigwena ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/documents/plan-amenag-gest-reser-nature-rumon-nkaya-kigwe">https://bi.chm-cbd.net/fr/documents/plan-amenag-gest-reser-nature-rumon-nkaya-kigwe</a> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines aires protégées ne disposent pas de plans de gestion et d'aménagement. Celles en disposant nécessitent leurs mises à jour ;</li> <li>- Le budget de mise en œuvre des PAG devrait être prévu.</li> <li>- Il demeure un problème de mobilisation des fonds de mise en œuvre des PAG</li> </ul>
		Nombre de mémorandums signés et superficies des aires protégées et écosystèmes transfrontières en défens	Pas atteint	-	Aucun mémorandum signé
		Etudes de capacité de charge des écosystèmes	Pas atteint	-	Insuffisance des capacités techniques, financières et ressources humaines locales
		Superficie des écosystèmes restaurés : 830 ha restaurés au Parc National de la Kibira	Partiellement atteint	Rapport du projet PRRPB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il demeure des lacunes dans le suivi parce que plusieurs d'entre eux ne reprennent pas du fait qu'ils ne sont pas adaptés aux zones écologiques ;</li> <li>- Il existe plusieurs autres écosystèmes nécessitant des actions de restauration.</li> </ul>
		Concevoir et appliquer des	Superficie des zones réhabilitées :	Partiellement atteint	Rapport du projet PRRPB

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

mesures correctives dans les zones dégradées et/ou la diversité biologique est appauvrie	830 ha réhabilités au Parc National de la Kibira			parce que plusieurs d'entre eux ne reprennent pas du fait qu'ils ne sont pas adaptés aux zones écologiques ; - Il existe plusieurs autres écosystèmes nécessitant des actions de réhabilitation.
	Superficie des sites en régénération	Pas atteint		Non évalué
	Pourcentage (%) de population utilisant les méthodes rationnelle d'usages du bois-énergie	Partiellement atteint	❖ Une étude diagnostique du secteur de l'énergie au Burundi a été réalisée dans le cadre de l'énergie durable pour tous (2013) ( <a href="https://seforall.org/sites/default/files/Burundi_RAGA_FR_Released.pdf">https://seforall.org/sites/default/files/Burundi_RAGA_FR_Released.pdf</a> ).	Une certaine partie de la population utilise les méthodes rationnelles mais pas d'études y relatives déjà réalisées.
	Nombre de Projet REDD+	Partiellement atteint	Projet « Systèmes de Surveillance et de MNV nationaux avec une approche Régionale » ( <a href="https://coin.fao.org/coin-static/cms/media/17/13748279051700/tdr_1b_1c_information_education_communication_f.pdf">https://coin.fao.org/coin-static/cms/media/17/13748279051700/tdr_1b_1c_information_education_communication_f.pdf</a> )	Quelques acteurs ont exécuté des projets dont les rapports ne sont pas accessibles.
	Pourcentage (%) des terres agricoles ayant des dispositifs de protection au niveau national	Partiellement atteint	❖ Environ 25% des terres agricoles possèdent de dispositifs de protection au niveau national (Burundi Analyse environnementale pays) ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/analyse-environnementale-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/analyse-environnementale-bi</a> ); ❖ Stratégie Nationale et Plan d'Action de lutte contre la dégradation des sols (2011-2016) ( <a href="https://faolex.fao.org/docs/pdf/Bur182105.pdf">https://faolex.fao.org/docs/pdf/Bur182105.pdf</a> ); ❖ Rapport SADR ( <a href="https://www.vliruos.be/sites/default/files/2025-04/2021%20-%20UB%20CUI-Eval%20finale-rapport%20final.pdf">https://www.vliruos.be/sites/default/files/2025-04/2021%20-%20UB%20CUI-Eval%20finale-rapport%20final.pdf</a> ).	Il y a plusieurs acteurs qui ont promis des dispositifs de protection mais leurs rapports sont dispersés suite au manque de centralisation des données.
	Quantité du sol charriée par l'érosion par hectares (ha) et par an en région de Mumirwa	Partiellement atteint	En région de Mumirwa, 10% des terres ont le moins d'outils de contrôle de l'érosion (Burundi Analyse environnementale pays) ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-</a>	Absence d'études suffisantes sur les quantités du sol charriées par l'érosion spécialement

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<a href="#">biodiv/analyse-environnementale-bi</a> ).	dans la région de Mirwa surtout après 2017
		Pourcentage (%) de réduction des surfaces brûlées annuellement	Partiellement atteint	❖ Rapports d'activités de l'OBPE, ❖ Loi n°1/07 de la 15/07/2016 portant révision du Code forestier	Des séances de sensibilisation du public sur les méfaits des feux de brousse sur la biodiversité et les mesures stratégiques et contraignantes prises par le Gouvernement en faveur de la biodiversité ont contribué à la réduction du % de réduction des surfaces brûlées.  Toutefois, la faible application de la loi interdisant la divagation du bétail dans la nature fait que les feux persistent encore suite à la recherche des pâturages.
		Fonds d'étude d'impacts environnementaux	Pas atteint	-	- Les fonds consacrés aux études d'impacts environnementaux devraient être évalués selon l'ampleur du projet ; - Idéalement, les fonds d'études d'impacts environnementaux devraient être mis en place par le Gouvernement.
<b>Objectif 6:</b> D'ici à 2016, tous les stocks de poissons et autres ressources biologiques aquatiques sont inventoriés et l'état des	Elaborer en concertation avec les pêcheurs des plans de pêche rationnelle	Pourcentage (%) de plages de pêche utilisant les plans de pêche rationnelle	Partiellement atteint	Les stations de pêche sur le lac Tanganyika ont adopté le plan de pêche rationnelle (cfr. Département de pêche)	Il demeure une faiblesse dans la surveillance des plans de pêche au niveau des stations connues. En plus, l'existence des stations non reconnues qui

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

espèces est connu, des plans et de mesure de récolte contrôlée sont mis en place et appliqués pour éviter la surpêche et faciliter la reconstitution des espèces épuisées ou menacées				échappent au contrôle constitue un défi.
	Nombre de cadres spécialisés et opérationnel en évaluation de stocks halieutiques	Partiellement atteint	Quelques cadres existaient pour certains groupes taxonomiques (poissons), notamment à l'Université du Burundi	Insuffisance de capacités techniques et financières
	Nombre d'études d'évaluation des stocks de poissons et de crustacés disponibles dans les lacs	Partiellement atteint	Des études existent à l'Université du Burundi : Etude comparative de l'Ichtyofaune et de son exploitation dans les rivières Dama et Murembwe en communes Burambi et Buyengero se déversant dans le lac Tanganyika ( <a href="http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=34568&amp;query_desc=su%3A%FAune">http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=34568&amp;query_desc=su%3A%FAune</a> )	Insuffisance de capacités techniques et financières
	Système de surveillance régional opérationnel	Partiellement atteint	Autorité du Lac Tanganyika	Le système existe mais il y a un besoin de renforcement de capacités techniques et financières
Actualiser et diffuser une loi régissant la pêche et protégeant les ressources génétiques halieutiques	Une loi protégeant les ressources génétiques halieutiques en vigueur	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Loi n° 1/17 de la 30/11/2016 portant organisation de la pêche et de l'aquaculture au Burundi (<a href="https://presidence.gov.bi/2016/11/30/loi-n1017-du-30-novembre-2016-portant-organisation-de-la-peche-et-de-laquaculture-au-burundi/">https://presidence.gov.bi/2016/11/30/loi-n1017-du-30-novembre-2016-portant-organisation-de-la-peche-et-de-laquaculture-au-burundi/</a>);</li> <li>❖ Ordonnance Ministérielle n°710/1721 du 03/09/2019 portant réglementation générale de la pêche et de l'aquaculture (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/ordon_min%20n%20710_1721.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/ordon_min%20n%20710_1721.pdf</a>).</li> </ul>	
	Evolution des délinquants dans le domaine de pêche	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapports du Département de pêche, Force de Défense Nationale (marine)</li> <li>❖ Rapport de l'OBPE : Rapport succinct annuel, édition 2017 (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/Rapp-act-p%C3%AAch-lac-tang.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/Rapp-act-p%C3%AAch-lac-tang.pdf</a>)</li> </ul>	Manque d'étude approfondie
Evaluer et cartographier les étendues et la	Nombre d'études sur la disponibilité des plantes utilisables des marais	Partiellement atteint	Des études existent à l'Université du Burundi. Etude de la distribution des marais à <i>Cyperus latifolius</i> (urukangaga , espèce menacée	Nécessité d'étendre les études sur les autres espèces

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	distribution des plantes de marais en usage			d'extinction au Burundi) ( <a href="http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=42154">http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=42154</a> )	
		Nombre de cartes de distribution des plantes utilisables des marais	Partiellement atteint	Des études existent à l'Université du Burundi. Etude de la distribution des marais à <i>Cyperus latifolius</i> (urukangaga , espèce menacée d'extinction au Burundi ( <a href="http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=42154">http://catalogue.ub.edu.bi/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=42154</a> )	Les cartes qui existent concernent les marais et les tourbières mais elles restent lacunaires.
<b>Objectif 7:</b> D'ici à 2016, toutes les étendues et les ressources végétales et faunistiques des écosystèmes forestiers sont inventoriées et l'état des espèces est connu; des plans de prélèvement durable sont mis en place et appliqués pour éviter l'épuisement des espèces et faciliter la reconstitution des écosystèmes vulnérables	Evaluer et cartographier les étendues et la distribution des ressources biologiques forestières	Nombre d'études sur la disponibilité des ressources biologiques forestières	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Evaluation du potentiel de régénération des écorces de <i>Prunus africana</i> (<a href="https://www.obpe.bi/wp-content/uploads/2023/04/rapport_ecorce_prunus.pdf">https://www.obpe.bi/wp-content/uploads/2023/04/rapport_ecorce_prunus.pdf</a>);</li> <li>❖ Rapport présenté par l'OBPE, organe de gestion et Autorité scientifique CITES de la République du Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2023-10/psg-p-africana-pnkbi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2023-10/psg-p-africana-pnkbi.pdf</a>);</li> <li>❖ Etude d'évaluation du stock d'arbres sur pied du <i>Prunus africana</i> au Burundi en vue de son exploitation durable (2014) (<a href="http://bi.chm-cbd.net/biodiversity/documents-sur-la-biodiversite-duburundi/recherches-en-cours">http://bi.chm-cbd.net/biodiversity/documents-sur-la-biodiversite-duburundi/recherches-en-cours</a>);</li> <li>❖ Inventaire, cartographie et caractérisation des peuplements d'<i>Oldeania alpina</i> du Parc National de la Kibira (2018) (<a href="http://bi.chm-cbd.net/biodiversity/documents-sur-la-biodiversite-duburundi/recherches-en-cours">http://bi.chm-cbd.net/biodiversity/documents-sur-la-biodiversite-duburundi/recherches-en-cours</a>);</li> <li>❖ Etude de la distribution d'<i>Eremospatha haullevilleana</i> (rotin) et essai de sa domestication au Burundi (2016) (sixième rapport du Burundi à la CDB) ;</li> <li>❖ Etude de la distribution, évaluation d'importance socio-économique et établissement du statut de conservation d'<i>Oxytenanthera abyssinica</i> au Burundi (<a href="https://repository.ub.edu.bi/items/ba913b87-3513-4c2b-a108-1e48e04eebf4">https://repository.ub.edu.bi/items/ba913b87-3513-4c2b-a108-1e48e04eebf4</a>);</li> </ul>	Besoin de renforcement des capacités financières pour poursuivre les inventaires dans les autres aires protégées susceptibles d'héberger <i>Prunus africana</i>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Diversité floristique et distribution potentielle des essences fourragères spontanées au Burundi (<a href="https://www.researchgate.net/publication/333080470_Diversite_floristique_et_distribution_potentielle_des_essences_fourrageres_spontanees_au_Burundi_Floristic_diversity_and_potential_distribution_of_spontaneous_fodder_species_in_Burundi">https://www.researchgate.net/publication/333080470_Diversite_floristique_et_distribution_potentielle_des_essences_fourrageres_spontanees_au_Burundi_Floristic_diversity_and_potential_distribution_of_spontaneous_fodder_species_in_Burundi</a>);</li> <li>❖ Distribution et importance socio-économique de <i>Pterocarpus tinctorius</i>, cas de la région naturelle de Kumoso au Burundi (<a href="https://repository.ub.edu.bi/server/api/core/bitstreams/3dbaf293-e10c-4091-bb5b-9c9c2bc802ad/content">https://repository.ub.edu.bi/server/api/core/bitstreams/3dbaf293-e10c-4091-bb5b-9c9c2bc802ad/content</a>);</li> <li>❖ Le projet sur les produits forestiers non ligneux appréciés par ses bénéficiaires à Rumonge (<a href="https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/ru/c/427505/">https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/ru/c/427505/</a>).</li> </ul>	
		Nombre de cartes de distribution des ressources biologiques forestières	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Inventaire, cartographie et caractérisation des peuplements d'<i>Oldeania alpina</i> du Parc National de la Kibira (2018) (<a href="http://bi.chm-cbd.net/biodiversity/documents-sur-la-biodiversite-duburundi/recherches-en-cours">http://bi.chm-cbd.net/biodiversity/documents-sur-la-biodiversite-duburundi/recherches-en-cours</a>);</li> <li>❖ Etude de la distribution d'<i>Eremospatha haullevilleana</i> (rotin) et essai de sa domestication au Burundi (2016) (sixième rapport du Burundi à la CDB)</li> <li>❖ Etude de la distribution, évaluation d'importance socio-économique et établissement du statut de conservation d'<i>Oxytenanthera abyssinica</i> au Burundi (<a href="https://repository.ub.edu.bi/items/ba913b87-3513-4c2b-a108-1e48e04cebf4">https://repository.ub.edu.bi/items/ba913b87-3513-4c2b-a108-1e48e04cebf4</a>).</li> </ul>	Besoin de renforcement technique et financier pour suivre la distribution des ressources biologiques forestières
	Initier la domestication des ressources biologiques forestières	Nombre de cadres et techniciens formés sur les techniques de domestication des ressources biologiques forestières	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Rapports d'activités de l'OBPE</li> </ul>	Des formations ont été faites mais le nombre de cadres et techniciens bénéficiaires reste insuffisant.
		Nombre d'espèces et étendues	Partiellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'ISABU, l'OBPE et l'Université du Burundi</li> </ul>	- Absence de fiches

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

		occupées par les ressources biologiques domestiquées	atteint	<p>ont initié la domestication des espèces médicinales (115 espèces à la station Gisozi par l'ISABU et plusieurs espèces autochtones à Mahwa par l'OBPE):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités de l'OBPE et ISABU ;</li> <li>- Analyse des choix d'espèces sylvicoles et agroforestières et essais de domestication de quelques espèces indigènes du Burundi (<a href="https://repository.ub.edu.bi/items/d9a76a6b-cd83-45e1-b90b-5f3d2cb8289c">https://repository.ub.edu.bi/items/d9a76a6b-cd83-45e1-b90b-5f3d2cb8289c</a>) ;</li> <li>- Contribution To The Domestication Of Indigenous Fabaceae Species of Burundi: <i>Entada Abyssinica</i> Seedling Production (<a href="https://asjp.cerist.dz/en/article/82297">https://asjp.cerist.dz/en/article/82297</a>) ;</li> <li>❖ Arboretum de Butaganzwa (30 ha) ;</li> <li>❖ Arboretum de Bujumbura (20 ha).</li> </ul>	<p>techniques de multiplication ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'implication des communautés locales à la domestication des espèces forestières.</li> </ul>
Elaborer des plans de prélèvement durable des espèces de plantes et de faunes participant dans divers usages	Nombre de cadres et techniciens formés sur le suivi de l'évolution des ressources biologiques végétales	Partiellement atteint	Il y a eu des formations de cadres et techniciens sur le suivi de <i>Phragmites</i> et <i>Prunus</i> (rapports de l'OBPE)	Besoin de renforcement de capacités	
	Nombre de plans de prélèvement élaborés et opérationnels	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les plans existants concernent quelques espèces, notamment <i>Phragmites</i> et <i>Prunus</i> (rapports de l'OBPE) :</li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2023-10/psg-p-africana-pnkbi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2023-10/psg-p-africana-pnkbi.pdf</a>;</li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/plan-exploitation-bambou-kibira">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/plan-exploitation-bambou-kibira</a></li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2023-10/psg-p-africana-pnkbi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2023-10/psg-p-africana-pnkbi.pdf</a>.</li> </ul>	Besoin d'étendre la mise en place des plans sur d'autres espèces	
	Loi régissant l'utilisation des ressources biologiques en dehors des aires protégées en vigueur	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Loi n° 1/17 du 30/11/2016 portant organisation de la pêche et de l'aquaculture au Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi1-17-pec-aqua-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi1-17-pec-aqua-bi</a>) ;</li> <li>❖ Loi n° 107 du 1/7/2016 portant révision du Code forestier du Burundi</li> </ul>	- Besoin d'avoir une disposition dans le projet de Loi sur la biodiversité proposé en 2017	

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p>(<a href="https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/07/loi-07-2016.pdf">https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2017/07/loi-07-2016.pdf</a>);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Loi n°1/02 du 26/3/2012 portant Code de l'eau (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2024-10/burundi_code_eau.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2024-10/burundi_code_eau.pdf</a>).</li> </ul>	
		Loi régissant l'accès facile aux ressources biologiques des aires protégées en vigueur	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Loi n°1/10 du 30/05/2011 portant création des aires protégées au Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi-creation-gestion-aires-protgees-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi-creation-gestion-aires-protgees-bi</a>);</li> <li>❖ Loi n° 1/17 du 30/11/2016 portant organisation de la pêche et de l'aquaculture au Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi-1-17-pec-aqua-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/legislation/loi-1-17-pec-aqua-bi</a>).</li> </ul>	Malgré l'existence de ces lois, l'accès à certaines ressources biologiques reste limité.
		Nombre de mémoranda d'accord signés par les exploitants ressources biologiques des aires protégées	Partiellement atteint	Des memoranda d'accord existent, notamment sur l'exploitation des poissons et phragmites au Parc National de la Rusizi, le <i>Cyperus latifolius</i> au Parc National de la Kibira et les poissons au Parc National de la Ruvubu (rapports de l'OBPE)	Malgré l'accès à ces ressources biologiques, il est nécessaire de mener des études pour évaluer les stocks disponibles.
<b>Objectif 8:</b> D'ici à 2018, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont précisées dans des plans directeurs provinciaux et communaux d'aménagement du territoire et gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique (OAT)	Intégrer les zones consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture dans les plans nationaux, les schémas provinciaux et communaux d'aménagement du territoire	Superficies consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture visualisées dans le plan national et les schémas communaux d'aménagement du territoire	Pas atteint	-	Le plan d'aménagement national n'existait pas.
		Nombre de schémas provinciaux et communaux intégrant les zones d'agriculture, aquaculture et sylviculture	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Il existe 12 schémas d'aménagement provinciaux intégrant les superficies consacrées à l'agriculture, aquaculture et sylviculture (Direction Générale d'Aménagement du Territoire et Irrigation)</li> </ul>	Les délimitations sont faites mais la superficie qui intègre les zones d'agriculture, aquaculture et sylviculture n'est pas précise.
	Réviser le schéma directeur d'aménagement des marais existants en y intégrant les nouveaux plans	Nouveau schéma directeur d'aménagement des marais	Pas atteint	-	Il existe le schéma directeur de 2000 qui n'a pas été actualisé
		Diminution des conflits d'exploitation des marais entre les agriculteurs et les conservateurs	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Implication des communautés dans l'élaboration et mise en œuvre des PAG (PAG du PAPN)</li> <li>❖ Mise en place des comités de gestion (rapports</li> </ul>	- Les conflits persistent entre les agriculteurs et les conservateurs ;

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	d'aménagement des espaces			OBPE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de plusieurs séances de sensibilisation pour conscientiser la population ;</li> <li>- Le Gouvernement devrait prendre une mesure de réparation des dommages causés par la faune.</li> </ul>
	Appliquer l'approche par écosystème en agriculture, élevage, sylviculture et aquaculture	Nombre de séances de sensibilisation de la population sur les avantages de l'approche par écosystème en agriculture, élevage, aquaculture et sylviculture	Partiellement atteint	Rapports d'activités de l'OBPE, PRRPB et PADZOC, PNUD, Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de beaucoup 'de séances de sensibilisation ;</li> <li>- Plusieurs acteurs font des sensibilisations de la population sur les avantages de l'approche par écosystème mais on n'a pas accès à leurs rapports.</li> </ul>
		Nombre de vulgarisateurs formés	Partiellement atteint	Rapports d'activités de l'OBPE, PRRPB et PADZOC	Le nombre de vulgarisateurs formés reste insuffisant.
		Superficie des sites ayant intégré l'approche par écosystème	Partiellement atteint	Rapports d'activités du PRRPB et PADZOC	Besoin des capacités pour couvrir de grandes étendues
<b>Objectif 9:</b> <i>D'ici à 2018, la pollution des eaux et des sols notamment celle causée par les engrais chimiques, les pesticides et les eaux usées, est évaluée avec des outils appropriés et ramenée à un niveau qui n'a pas d'effet</i>	Réduire drastiquement l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques	Nombre de personnes formées et informées sur les conséquences de l'utilisation intensive des engrais chimiques et des pesticides	Partiellement atteint	Rapports d'activités de l'ADISCO, IFDC, PRRPB	Plusieurs acteurs organisaient des formations mais on n'a pas accès à leurs rapports.
		Nombre de réunions de sensibilisation sur les méthodes efficaces de production de la fumure organique.	Partiellement atteint	❖ Rapports d'activités de l'ADISCO, IFDC, PRRPB et FLORESTA, INADES et ISABU	Nécessité d'unesensibilisation continue
		Pourcentage (%) de réduction des pesticides et des engrais	Partiellement atteint	❖ Loi n°1/8 du 11 mai 2018 portant gestion des pesticides au Burundi ( <a href="https://bi.chm-">https://bi.chm-</a>	Besoin de sensibilisation de la population sur les

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<i>néfaste sur les écosystèmes et les espèces</i>		chimiques importés		<a href="http://cbd.net/sites/bi/files/2020-08/loi-n%C2%B0-8-du-11-mai-2018-gest-pestic-bi.pdf">cbd.net/sites/bi/files/2020-08/loi-n%C2%B0-8-du-11-mai-2018-gest-pestic-bi.pdf</a> ❖ FOMI (Initiative de production des engrais organo-minéraux)	effets des engrais chimiques et soutien des initiatives alternatives aux engrais chimiques
	Identifier et dépolluer les sites connus comme pollués	Cartes de localisation spatiale des sites pollués	Partiellement atteint	Plan National de mise en œuvre de la convention de Stockholm (2017) ( <a href="https://www.obpe.bi/2018/10/05/plan-national-de-mise-en-oeuvre-de-la-convention-sur-les-polluants-organiques-persistants-au-burundi/">https://www.obpe.bi/2018/10/05/plan-national-de-mise-en-oeuvre-de-la-convention-sur-les-polluants-organiques-persistants-au-burundi/</a> )	- Pas d'étude de la distribution spatiale des sites pollués ; - Besoin de renforcement des capacités sur l'analyse de la pollution.
		Nombre et capacité de stations d'épuration installées	Partiellement atteint	Station d'épuration de Bujumbura (Buterere), Stations de traitement des eaux usées des villes Kayanza, Ngozi et Muyinga.	Besoin de mise en place d'autres stations dans d'autres villes et centres urbains
		Nombre d'études disponibles sur la pollution des eaux et des sols	Partiellement atteint	❖ Caractérisation spatio-temporelle de la qualité de l'eau de la rivière Kinyankonge, affluent du lac Tanganyilka ( <a href="file:///C:/Users/HP/Downloads/Buhuguetal.IJB%2018%20(1).pdf">file:///C:/Users/HP/Downloads/Buhuguetal.IJB%2018%20(1).pdf</a> ); ❖ Stratégie pour la limitation de la pollution du lac Tanganyika ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-02/strat_limit_pol_lac_tang.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-02/strat_limit_pol_lac_tang.pdf</a> ); ❖ Burundi analyse environnementale pays ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-02/analyse-environnemental-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-02/analyse-environnemental-bi.pdf</a> ); ❖ Pratiques d'orpaillage et érosion des sols à Mabayi, au Burundi ( <a href="https://auf.hal.science/hal-02098899/document">https://auf.hal.science/hal-02098899/document</a> ); ❖ Heavy metals impacted soils from dumped municipal solid waste in Buterere - ❖ Burundi: Health risk assessment ( <a href="http://www.ijias.issr-journals.org/">http://www.ijias.issr-journals.org/</a> ).	- Insuffisances de moyens techniques et financiers ; - Besoin d'étendre ces études sur la pollution des eaux et des sols.
		Nombre d'industrie ayant des systèmes de prétraitement des produits résiduels	Partiellement atteint	BRARUDI, SAVONOR (Huilerie de Rumonge et savonnerie de Bujumbura), AFRITEXTILE et RUDIPAIN, AFRITAN	- Besoin de suivi de la mise en place des systèmes de prétraitement par les

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

					industries ; - Besoin des séances de sensibilisation des responsables des industries sur la nécessité de faire le prétraitement des produits résiduels.
		Quantité et types de produits d'origine industrielle prétraités	Partiellement atteint	BRARUDI, SAVONOR (Huilerie de Rumonge et Savonnerie de Bujumbura), AFRITEXTILE et RUDIPAIN, AFRITAN, Service Technique d'Assainissement de Gitega (STAG).	- Bien que certaines industries prétraitent leurs produits, les quantités de ces derniers ne sont pas bien connues ; - Besoin d'une étude inventoriant toutes les industries disposant des produits à prétraiter ; - Nécessité de renforcer les capacités techniques sur les types de produits d'origine industrielle à prétraiter.
		Quantité en tonnes de sols emportés par l'érosion hydrique par ha et par an	Partiellement atteint	Analyse environnementale pays, 2017 ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/analyse-environnementale-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/analyse-environnementale-bi</a> )	De telles études devraient être annuelles pour que les données soient disponibles et mises à jour chaque année.
		Superficies des bassins versants aménagés annuellement	Partiellement atteint	Rapport d'activités des projets PRRPB et LVMPII	Plusieurs acteurs interviennent dans l'aménagement des bassins versants mais leurs rapports ne sont pas partagés.
		Rapport sur la santé de la biodiversité du lac Tanganyika par rapport à la pollution	Partiellement atteint	❖ Evaluation de la pollution dans la zone littorale nord-est du lac Tanganyika située du côté de la ville de Bujumbura/Burundi (Bibliothèque de l'Université du Burundi) ; ❖ Diagnostic analysis of the major threats of Lake	- Absence d'études montrant la distribution spatiale des sites pollués ; - L'analyse de la pollution

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				Tanganyika and proposals for improving its ecological status ( <a href="https://hal.science/hal-02882704/">https://hal.science/hal-02882704/</a> ).	spécifiquement sur l'eau se fait de façon superficielle ; - Besoin des données représentatives sur tout lac Tanganyika par rapport à la pollution ; - Certains acteurs disposent de données mais ne sont pas partagées.
<b>Objectif 10:</b> D'ici à 2015, les étendues des espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction sont identifiées, des mesures pratiques et une loi appropriée sont mises en place pour contrôler et éradiquer les espèces les plus dangereuses	Renforcer les capacités sur les contrôles des mouvements des espèces exotiques envahissantes	Nombre de cadres et techniciens formés pour contrôler les mouvements des espèces exotiques envahissantes	Pas atteint	-	Besoin de renforcement des capacités dans la maîtrise des espèces exotiques envahissantes
		Etudes disponibles sur la distribution et le degré d'infestation des plantes envahissantes, carte de distribution des espèces	Partiellement atteint	❖ Situation des espèces envahissantes au Burundi ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/situation-esp-envahiss-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/situation-esp-envahiss-bi.pdf</a> ) ; ❖ Etude des Loranthaceae parasites des plantes au Burundi ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/etu-loran-parasi-plant-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/etu-loran-parasi-plant-bi</a> ).	Les études restent lacunaires et ne concernent que quelques espèces.
		Loi sur les espèces exotiques envahissantes en vigueur	Pas atteint	Un projet d'ordonnance sur les espèces exotiques envahissantes au Burundi élaboré en 2017	Besoin d'actualiser le projet d'ordonnance
		Nombre de postes douanier comportant un système de contrôle	Pas atteint	-	Faibles capacités techniques
		Rapport sur les quantités saisies sur les mouvements des espèces exotiques envahissantes	Pas atteint	-	Faibles capacités techniques
		Nombre d'infrastructures pour la mise en quarantaine des espèces importées ou exportées mises en place à l'aéroport et aux postes douaniers	Pas atteint	-	Faibles capacités techniques
		Nombre d'agents formés chargés de la surveillance et le contrôle des espèces importées ou exportées affectés à	Pas atteint	-	Faibles capacités techniques

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

		l'aéroport et au niveau des postes douaniers.			
		Nombre des personnes ayant été sensibilisé en milieux infestés des espèces exotiques envahissantes	Partiellement atteint	Rapport d'activités du Ministère en charge de l'environnement (les riverains du lac Tanganyika et des lacs du nord étaient sensibilisés et participaient même aux activités d'arrachage des espèces envahissantes telles que <i>lantana camara</i> et Jacinthe d'eau)	Faibles capacités techniques (la sensibilisation n'a concerné que certaines espèces les plus remarquables)
		Pourcentage (%) de réduction des espèces envahissantes	Pas atteint	-	- Pas d'études sur la thématique - Faibles capacités techniques
<b>AXE STRATEGIQUE 3 : Amélioration de l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique</b>					
<b>Objectif 11:</b> D'ici à 2015, au moins 10% des zones terrestres et d'eaux intérieures notamment le lac Tanganyika, y compris les zones spéciales riches en biodiversité et présentant d'importants services écosystémiques, sont conservées et reliées en réseaux d'aires protégées écologiquement représentatifs, d'ici à 2018, gérées efficacement et équitablement et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et aquatique	Elaborer les textes de lois accordant les statuts légaux aux aires protégées	Nombre d'aires protégées ayant des statuts légaux	Partiellement atteint	Décret-Loi portant délimitation des aires protégées ( <a href="https://assemblee.bi/wp-content/uploads/2024/01/loi-n%C2%B010_du_30_mai_2011.pdf">https://assemblee.bi/wp-content/uploads/2024/01/loi-n%C2%B010_du_30_mai_2011.pdf</a> )	Besoin d'une révision du Décret-Loi portant délimitation des aires protégées en y intégrant la Réserve Naturelle de la Malagarazi et le Paysage Protégé du Sud.
		Statuts légaux de 5 aires terrestres nouvellement protégées	Pas atteint	-	Aucune aire protégée terrestre n'a été créée entre 2013 à 2020
		Statuts légaux de 3 aires aquatiques nouvellement protégées	Pas atteint	-	Aucune aire protégée aquatique n'a été créée entre 2013 à 2020
		Nouveau statut légal du PN de la Rusizi avec 500 ha aquatique	Pas atteint	-	-
		Statut légal de la zone de connexion entre Kibimbi et Inanzegwe	Pas atteint	-	-
		Statut légal de la zone tampon du lac Tanganyika	Pas atteint	-	-
		Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement concertés de toutes les aires	22 aires protégées dotées de plans d'aménagement concertés: 15 plans d'aménagement concertés en 2015, 18 plans d'aménagement concertés en	Partiellement atteint	PAG élaborés ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux</a> )

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	protégées	2016 et 22 plans d'aménagement concertés en 2018			
<b>Axe stratégique 3: Amélioration de l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique</b>					
<b>Objectif 12:</b> D'ici à 2015, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu.	Faire un état des lieux sur le degré de menace des espèces du pays	Etudes de classement des espèces en danger disponible	Partiellement atteint	Etude des tendances de la biodiversité, des espèces et des écosystèmes fournissant les services écosystémiques ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/etude-tendances-biodiv-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/etude-tendances-biodiv-bi.pdf</a> )	- Les études restent fragmentaires et incomplètes ; - Manque de la liste rouge des espèces et des écosystèmes du Burundi
	Elaborer des programmes de conservation d'éléments rares ou menacés de la biodiversité	Un programme de conservation d'éléments rares ou menacés disponible	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Programme de conservation de quelques espèces végétales rares ou menacées (colocase, igname, etc.) à l'ISABU ;</li> <li>❖ Etat des lieux des populations de <i>Pan troglodytes schweinfurthii</i> (Primates: Hominidae) et analyse de leurs atouts touristiques dans les Réserves Naturelles et Paysages Protégés du sud du Burundi. <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-12/bulletin-sc-13-inecn.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-12/bulletin-sc-13-inecn.pdf</a> ;</li> <li>❖ Programme de suivi des chimpanzés du Parc National de la Kibira entre 2012-2014;</li> <li>❖ Etude sur les chimpanzés de Vyanda et Rukambasi en 2014;</li> <li>❖ Programme de suivi de la dynamique des bambous et des chimpanzés au Parc National de la Kibira en 2017. (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/publi-sc-etudes-recherche/suivi-popula-chimpan-pnk">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/publi-sc-etudes-recherche/suivi-popula-chimpan-pnk</a>).</li> </ul>	Absence d'une situation de référence pour la mise en place d'un programme spécifique de conservation des espèces rares ou menacées au Burundi.
	Installer des espaces verts en milieux urbains et périurbains sur base d'essences	Superficie des zones urbaines comportant les essences autochtones	Partiellement atteint	Essai de domestication de certaines essences autochtones dans les enceintes de l'UB et du jardin publique de Bujumbura, arboretum de Bujumbura	- Les superficies exactes des espaces concernées ne sont pas connues ; - Faible niveau de

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	autochtones				<p>connaissances sur l'écologie et la domestication des essences autochtones ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des espaces verts dans les quartiers viabilisés ;</li> <li>- Arboretum de Bujumbura menacé par les inondations des eaux du Lac Tanganyika.</li> </ul>
	Mettre en place et entretenir des installations de conservation ex-situ (Jardins botaniques, Musées vivants, Zoos, arboretums, banques de gènes)	Superficie des zones d'installation des espèces menacées	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Conservation du germoplasme des différentes plantes de cultures à l'ISABU</li> <li>❖ Entretien des jardins botaniques des espèces médicinales notamment à Gisozi (2 ha) et à Butaganzwa (60, 286 ha)</li> <li>❖ Entretien de l'arboretum de Bujumbura (30ha), Musée vivant de Bujumbura ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'activités visant à sauvegarder les espèces rares ou en danger ;</li> <li>- Faibles moyens de suivi.</li> </ul>
	Etudier l'écologie des espèces à domestiquer et à conserver en vue d'une orientation écologique des reboisements et d'agroforesterie avec des essences autochtones	Nombre d'études sur la domestication des espèces autochtones	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Essaie de domestication d'<i>Osyris lanceolata</i> (résultat médiocre), <i>Raphia ruenzorica</i>, <i>Eremospatha haullevilleana</i> De Wild. (<a href="http://catalogue.ub.edu.bi/">http://catalogue.ub.edu.bi/</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible proportion des espèces autochtones en foresterie et en agroforesterie ;</li> <li>- Faible niveau de connaissances sur l'écologie et la domestication des essences autochtones.</li> </ul>
<b>Objectif 13:</b> D'ici à 2015, un système de monitoring de la dynamique de la biodiversité nationale est en place et fonctionnel pour suivre	Mettre en place un système de monitoring pour le suivi de la dynamique des habitats, des populations et des	Rapports sur le suivi de la dynamique de la biodiversité	Partiellement atteint	<p>Rapports de l'OBPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Dispositifs des transects pour le suivi de la dynamique des habitats et de la biodiversité dans les parcs nationaux de la Kibira, Rusizi et Ruvubu et des chimpanzés au Parc National de la Kibira et les réserves forestières du sud sont en place ;</li> </ul>	Le système de suivi des habitats et de la biodiversité est établi sur une partie des écosystèmes et sur un nombre réduit des espèces du Burundi.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<i>l'état et les tendances des habitats, des populations et des espèces</i>	espèces			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Quadrats expérimentaux sont en places pour le suivi du bambou au PNK et des feux au PN de la Ruvubu ;</li> <li>❖ Guides de suivi de la dynamique des habitats aux parcs nationaux de la Kibira et de la Ruvubu ;</li> <li>❖ Documents de mémoire sur la surveillance de la dynamique de la biodiversité du lac Tanganyika à travers les bioindicateurs (Diatomées, qualité de l'eau, macro-invertébrés, Poissons et macrophytes ) Projet VLIR-UOS 2015-2017). <a href="http://catalogue.ub.edu.bi/">http://catalogue.ub.edu.bi/</a>)</li> </ul>	
	Former le personnel pour le suivi de la dynamique de la biodiversité	Nombre de cadres et techniciens spécialisés en suivi de la dynamique de la biodiversité	Partiellement atteint	Rapports de l'OBPE : des séances de formations ont été réalisées au niveau national et régional (Parc National de Ruvubu au Burundi, à Kauzi-Biega et Kisangani en RDC et Pendjari au Bénin)	Insuffisance de moyens (matériel et financier) de mise en application des compétences acquises
	Etudier les mouvements évolutifs des populations des ongulés et des primates dans le but de maîtriser leur gestion	Nombre d'études de l'évolution des ongulés et des primates	Partiellement atteint	Etudes des chimpanzés au Parc National de la Kibira et les réserves forestières du sud du Burundi ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-12/bulletin-sc-13-inecn.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-12/bulletin-sc-13-inecn.pdf</a> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles capacités techniques ;</li> <li>- Les études restent incomplètes ;</li> <li>- Absence de programmes de suivi préétablis.</li> </ul>
	Etudier la capacité de charge des écosystèmes pour envisager leur enrichissement ou leur repeuplement	Nombre d'études du degré de charge des écosystèmes pour supporter le repeuplement	Pas atteint	-	Insuffisance de moyens financiers et techniques locaux pour la réalisation des études sur la charge des écosystèmes
	Créer un Système d'Information Géographique pour la biodiversité	Un SIG opérationnel est disponible	Partiellement atteint	Géopoints des espèces du Burundi ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune</a> , <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/flore">https://bi.chm-cbd.net/fr/flore</a> , <a href="https://www.gbif.org/country/BI/summary">https://www.gbif.org/country/BI/summary</a> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de données de localisation des éléments de la biodiversité ;</li> <li>- Besoin d'un mémorandum de collaboration avec les institutions belges pour</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

					le rapatriement des bases de données des espèces du Burundi.
<b>Objectifs 14</b> : D'ici à 2016, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et des parents sauvages, y compris celle des espèces à valeur socio-économique ou culturelle indéniable, est préservée, et des stratégies sont élaborées et mises en oeuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique	Faire un état des lieux de l'érosion génétique et de niveau de vulnérabilité des espèces domestiquées	Une étude sur l'état des lieux disponible	Pas atteint	-	Insuffisance de capacités techniques et financières pour établir l'état des lieux
	Créer et renforcer des banques de gènes animales et végétales de valeur réelle et potentielle pour l'alimentation et l'agriculture	Le nombre d'espèces conservées	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une banque de gènes pour les essences agro forestières est fonctionnelle (<i>Calliandra calothyrsus</i>, <i>Grevillea robusta</i>, <i>Acacia mangium</i>, <i>Senna siamea</i> à l'ISABU)</li> <li>❖ Conservation du germoplasme de 39 espèces de culture et conservation des vitroplants (bananier, pomme de terre, manioc, colocase, patate douce)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de capacités techniques et financières ;</li> <li>- Faible niveau de collaboration interinstitutionnelle ;</li> <li>- Besoin d'étendre la conservation de gènes pour les autres espèces.</li> </ul>
	Mettre en place des systèmes de sauvegarder des connaissances traditionnelles des agri-éleveurs visant à soutenir la biodiversité et à assurer la sécurité	Mesures prises pour sauvegarder les connaissances traditionnelles sur l'agrobiodiversité	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Collecte et conservation in-situ des espèces d'igname (ISABU Karusi et Bukemba)</li> <li>❖ Conservation des races locales animales, notamment la race Ankolé (ISABU Mahwa)</li> <li>❖ Elaboration d'une stratégie et plan d'actions en matière de la conservation des ressources phytogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation et en matière de la production des semences nucléaires (2015)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'une loi protégeant les connaissances traditionnelles des agri-éleveurs visant à soutenir la biodiversité et à assurer la sécurité ; alimentaire ;</li> <li>- Insuffisance et perte</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	alimentaire			❖ Développement des programmes de recherche sur différentes ressources phylogénétiques notamment au MINEAGRIE, UB, IRRI,, Université de Ngozi, des ONG, etc.	progressive des connaissances traditionnelles et de l'état de lieux des espèces autochtones.
	Mettre en place des programmes de recherche sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Nombre de programmes de recherche disponibles	Partiellement atteint	Différents programmes spécifiques de recherche notamment sur les légumineuses, céréales, horticultures, racines et tubercules à l'Université du Burundi, IRRI, ISABU, IITEA, etc.	Absence d'un cadre de collaboration fonctionnel des acteurs pour le partage d'informations et d'expertises.
<b>Objectif 15:</b> <i>D'ici à 2015, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau, les ressources halieutiques et les ressources forestières, sont restaurés, sauvegardés et gérés de manière à garantir des systèmes de développement et le bien-être des femmes, des communautés locales et des Batwas, des populations pauvres et vulnérables</i>	Faire un état des lieux des écosystèmes fournissant des services essentiels pour les communautés	Nombre d'études des écosystèmes fournissant des services indéniables	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une étude de base sur les services écosystémiques et le coût de l'inaction à la protection de la biodiversité a été menée en 2014 (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/services-%C3%A9cosyst-survie-pop-crois-econ-nation">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/services-%C3%A9cosyst-survie-pop-crois-econ-nation</a>)</li> <li>❖ Six études sur les insectes pollinisateurs ont été menées 2013 à 2020 (rapports de l'OBPE) ;</li> <li>❖ Une étude de la valorisation des Produits Forestiers non Ligneux (PFNL): productivité des champignons comestibles des forêts claires du Burundi, cas de la RNF Rumonge et Paysage protégé de Gisagara en 2015 et 2016 (Rapports OBPE) ;</li> <li>❖ Evaluation de l'efficacité de gestion des Aires Protégées du Burundi avec l'outil IMET en 2016 (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/evaluation-efficacite-gestion-ap-imet-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/evaluation-efficacite-gestion-ap-imet-bi</a>);</li> <li>❖ Document « State of Protected areas (SoPA) » dans le cadre de l'EAC en collaboration avec le programme BIOPAMA (2016) (<a href="https://rris.biopama.org/sites/default/files/2020-12/IUCN-">https://rris.biopama.org/sites/default/files/2020-12/IUCN-</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de données de la contribution des SE dans le développement et le bien être des communautés</li> <li>- Besoin de renforcement des capacités en évaluation de la contribution économique de la biodiversité</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p><a href="#">ESARO2020%20BIOPAMA%20State%20of%20Protected%20and%20Conserved%20Areas%20in%20Eastern%20and%20Southern%20Africa.pdf</a>);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Essai de domestication des abeilles autochtones (Melipones) au Parc National de la Ruvubu (2019) (Rapports OBPE, Bibliotheque de l'UB).</li> </ul>	
	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement concerté des écosystèmes fournissant des services essentiels	Nombre de plans d'aménagement des écosystèmes fournissant des services indéniables	Partiellement atteint	<p>Des Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) des parcs nationaux de la Kibira, et Ruvubu et Rusizi des Réserves Naturelles Forestières de Vyanda, Bururi, Monge, Nkayamba-Kigwena-Rumonge (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/pag-parc-national-kibira-b">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/pag-parc-national-kibira-b</a> <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/pag-parc-national-ruvubu.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/pag-parc-national-ruvubu.pdf</a>; <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/pag-parc-national-rusizi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/pag-parc-national-rusizi.pdf</a>; <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/Pag_reser_forest_Bururi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/Pag_reser_forest_Bururi.pdf</a>; <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/Pag-reserv-naturel-monge-2019-2020-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/Pag-reserv-naturel-monge-2019-2020-bi</a>; <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/pag-reserv-nat-rumonge-nkayamba-kigwena">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/pag-reserv-nat-rumonge-nkayamba-kigwena</a> et; <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/pag-reserv-naturel-vyanda.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-04/pag-reserv-naturel-vyanda.pdf</a>) ont été élaborés et validés en 2014-2016</p>	Les PAG de certains écosystèmes importants pour les SE n'ont pas été actualisés ou élaborés
	Elaborer et mettre en œuvre des plans d'utilisation rationnelle basée sur une adéquation entre la capacité de renouvellement des ressources et de leur prélèvement	Nombre de plans d'utilisation rationnelle des ressources naturelles	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan d'exploitation de <i>Phragmites mauritianus</i> du secteur Delta de la Réserve Naturelle de la Rusizi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-expl-phrag-maurit-rus.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-expl-phrag-maurit-rus.pdf</a>)</li> <li>❖ Etude socio-économique et plan d'exploitation rationnelle d'<i>Oldeania alpina</i> du Parc National de la Kibira (PNK) en vue d'organiser une filière: cas du Secteur Rwegura, Musigati et Teza (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/Etud-soc-econ-exploit-bamb-p-nat-Kibir.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/Etud-soc-econ-exploit-bamb-p-nat-Kibir.pdf</a>)</li> <li>❖ Etude d'exploitation durable d'<i>Osyris laneolata</i></li> </ul>	Besoin de renforcement des capacités pour l'évaluation de toutes les espèces exploitation

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				en province de Kirundo (2013) (Rapports de l'OBPE)	
<i>Objectif 16: D'ici à 2017, la contribution de la biodiversité nationale aux stocks de carbone est évaluée et des mesures pour son amélioration sont prises notamment par le renforcement de la résilience des écosystèmes et la restauration de ceux dégradés</i>	Mener des études sur la vulnérabilité des écosystèmes et des espèces aux changements climatiques	Nombre d'études menées et nombre d'espèces concernées	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Etude d'identification des sites dégradés et leurs systèmes de réhabilitation au Parc National de la Kibira (2014) <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/Etud-sit-degra-p-nat-Kibir.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/Etud-sit-degra-p-nat-Kibir.pdf</a></li> <li>❖ Etude des tendances de la biodiversité, des espèces et des écosystèmes fournissant les services éco systémiques (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/etude-tendances-biodiv-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/etude-tendances-biodiv-bi.pdf</a>)</li> <li>❖ Analyse intégrée de la Vulnérabilité au Burundi (<a href="https://weadapt.org/wp-content/uploads/2023/05/552bc7f32a6afvolume-i-version-electronique.pdf">https://weadapt.org/wp-content/uploads/2023/05/552bc7f32a6afvolume-i-version-electronique.pdf</a>)</li> </ul>	Peu de mesures prises à l'issu de l'exploitation des résultats de ces études pour envisager une restauration assistée ou naturelle
	Mener des études sur les capacités de séquestration du carbone des écosystèmes forestiers	Nombre d'études faites	Pas atteint	Diversité floristique et stocks de carbone des forêts de montagne : cas du Parc National de la Kibira, Burundi, mémoire <a href="https://repository.ub.edu.bi/items/44bcfab3-da1b-45c5-b675-d0c3671b4198/full">https://repository.ub.edu.bi/items/44bcfab3-da1b-45c5-b675-d0c3671b4198/full</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'études sur la séquestration du carbone au Burundi ;</li> <li>- Insuffisance de capacités techniques et financières.</li> </ul>
	Restaurer par le reboisement des zones dégradées de Bugesera, Kumoso et Mumirwa	Superficies des zones dégradées restaurées	Partiellement atteint	Restauration de 830 ha de site dégradés du Parc National de la Kibira (rapports du PRRPB), Rapport d'évaluation du Programme National de Reboisement « EWE BURUNDI URAMBAYE »	Besoin de mener des études traduisant la situation de références des zones dégradées
<i>Objectif 17: D'ici à 2015, les connaissances sur les enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation sont améliorées, le</i>	Elaborer et adopter une loi nationale sur l'accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques	Une loi sur l'accès et partage des avantages en vigueur	Pas atteint	Projet de loi sur l'APA (OBPE)	Besoin de mise à jour du projet de loi APA

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p><i>Protocole de Nagoya est ratifié et une loi nationale y relative est en vigueur</i></p>					
	<p>Former les populations sur les enjeux relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation</p>	<p>Nombre de séances de formations et % des communautés formées</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Guides de sensibilisation des tradipraticiens, des chercheurs et des décideurs sur l'accès et le partage des avantages d'utilisation des ressources génétiques médicinales élaboré en 2016 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/guid-sensi-tradiprati-apa-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/guid-sensi-tradiprati-apa-bi.pdf</a></li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/guid-sens-cherch-apa-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/guid-sens-cherch-apa-bi.pdf</a>,</li> <li>- <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/guid-d%C3%A9cideurs-apa-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-10/guid-d%C3%A9cideurs-apa-bi.pdf</a> ,</li> </ul> </li> <li>❖ Rapport de trois ateliers de sensibilisation des tradipraticiens, chercheurs et décideurs sur les enjeux du protocole de Nagoya animés en 2016-2020. (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/news/atelier-sensibil-groupes-cibles-apa-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/news/atelier-sensibil-groupes-cibles-apa-bi</a>)</li> </ul>	<p>Absence d'un mémorandum de collaboration entre les institutions de recherche, les tradipraticiens et les ministères ayant la santé et l'environnement dans leur attribution</p>
<p><b>Objectif 18:</b> <i>D'ici 2013, le Burundi a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la biodiversité en tant qu'instrument de politique nationale et a mis en place des mécanismes participatifs pour le suivi de sa mise en œuvre et son actualisation régulière</i></p>	<p>Elaborer des plans sectoriels d'intégration dans le domaine de biodiversité</p>	<p>Nombre de plans sectoriels de mis en œuvre de la SNPAB disponible</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<p>Six plans d'intégration sectoriels élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan sectoriel d'intégration de la biodiversité aux plus hautes instances décisionnelles (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integra-haut-niv-decis-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integra-haut-niv-decis-bi.pdf</a>) ;</li> <li>❖ Plan Sectoriel d'Intégration de la Biodiversité au Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integr-transp-trav-publ-equip-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integr-transp-trav-publ-equip-bi.pdf</a>) ;</li> <li>❖ Plan d'intégration de la biodiversité dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-09/Plan-sect-agri-elev.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-09/Plan-sect-agri-elev.pdf</a>) ;</li> <li>❖ Plan sectoriel d'intégration de la biodiversité au Ministère du commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme (<a href="https://bi.chm-">https://bi.chm-</a></li> </ul>	<p>Besoin d'un cadre de collaboration entre les ministères pour la mise en œuvre des plans d'intégration sectoriels</p>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p><a href="http://cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integrat-comm-indust-touris-bi.pdf">cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integrat-comm-indust-touris-bi.pdf</a>);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan d'intégration de la biodiversité au ministère de l'intérieur au Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integra-biodiv-mininter-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-integra-biodiv-mininter-bi.pdf</a>);</li> <li>❖ Plan d'intégration de la biodiversité au ministère de l'énergie et mines (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-int%C3%A9gr-sect-ener-min.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/plan-int%C3%A9gr-sect-ener-min.pdf</a>).</li> </ul>	
	Elaborer des plans écorégionaux (locaux) de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de biodiversité	Nombre de plans locaux de mis en œuvre de la SNPAB disponible	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans la dépression de Bugesera 2013-2020 (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/pla-region-mis-oeuv-snpab-zon-ecolog-bugeser-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/pla-region-mis-oeuv-snpab-zon-ecolog-bugeser-bi.pdf</a>);</li> <li>❖ Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans la plaine de l'Imbo (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-region-oeuv-snpab-plain-imbo-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-region-oeuv-snpab-plain-imbo-bi.pdf</a>);</li> <li>❖ Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans la dépression de Kumoso (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-reg-mis-oeuv-snpab-depress-kumoso-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-reg-mis-oeuv-snpab-depress-kumoso-bi.pdf</a>);</li> <li>❖ Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité aux Plateaux Centraux (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-reg-mis-oeuv-snpab-plat-centr-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-reg-mis-oeuv-snpab-plat-centr-bi.pdf</a>);</li> <li>❖ Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité dans le Mu Mirwa 2013-2020 (<a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-region-oeuv-snpab-mumir-cret-cong-nil-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-12/plan-region-oeuv-snpab-mumir-cret-cong-nil-bi.pdf</a>).</li> </ul>	Besoin d'un cadre légal (loi sur la biodiversité) de consolidation de ces plans
	Créer un Comité National chargé de la question de	Un comité opérationnel	Pas atteint	-	Besoin d'un cadre légal (loi sur la biodiversité) instituant le Comité

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	Biodiversité				National chargé des questions de la biodiversité
	Mettre en place une Cellule de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNPA	Cellule de coordination et de suivi-évaluation opérationnelle	Pas atteint	-	Besoin d'un cadre légal (loi sur la biodiversité) instituant la cellule de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SPANB
	Formuler des indicateurs de référence pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SNPAB	Un document d'indicateurs adoptés par le gouvernement	Atteint	Document d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité 2013-2020 ( <a href="https://www.obpe.bi/wp-content/uploads/2023/04/indicateurs-SNPAB-1.pdf">https://www.obpe.bi/wp-content/uploads/2023/04/indicateurs-SNPAB-1.pdf</a> )	
<b>Objectif 19:</b> <i>D'ici à 2016, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que leur utilisation traditionnelle durable, sont respectées et protégées sur base des dispositions légales nationales élaborées d'une manière participative et</i>	Encourager les activités traditionnelles favorisant la conservation des ressources biologiques (apiculture, les plantes médicinales, vannerie, etc.)	Nombre d'activités traditionnelles liées à la biodiversité en expansion	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Apiculture (formation et distribution des ruches modernes aux riverains des Parcs nationaux de Kibira, Ruvubu, du PAPN et de la Réserve Naturelle Forestière Bururi) ;</li> <li>❖ Artisanat (Parcs nationaux de Kibira, Ruvubu, Rusizi, PAPN et Monuments ; Naturels de l'Est)</li> <li>❖ Domestication des plantes médicinales (Réserve Naturelle Forestière de Bururi et centre de Médecine Traditionnelle de Buta (METRABU))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'une cartographie des détenteurs de connaissances, innovations et pratiques traditionnelles ;</li> <li>- Besoin d'une formation-sensibilisation accrue et continue pour la valorisation des connaissances traditionnelles.</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<i>intégrant des obligations internationales en vigueur</i>					
	Elaborer une loi sur la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales	Une loi sur la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles en vigueur	Pas atteint	Loi sur la propriété industrielle au Burundi ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-12/loi-1-13-28-07-2009-propriete-industrielle-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-12/loi-1-13-28-07-2009-propriete-industrielle-bi.pdf</a> )	Besoin d'une loi spécifique sur la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles qui devraient se traduire dans la loi sur APA
	Former les populations sur l'importance de la protection des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales	Nombre de séances de formation et le % des communautés formées	Pas atteint	-	Faibles capacités techniques
	Documenter et vulgariser les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales	Document des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles diffusé	Pas atteint	-	Faibles capacités techniques
	Elaborer des lexiques sur la biodiversité	Nombre de lexiques élaborés et diffusés	Partiellement atteint	❖ Lexiques sur les habitats du Parc National de la Ruvubu au Burundi. État actuel et guide au suivi de leur dynamique à l'aide d'un lexique des plantes ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-09/habitats-parc-nat-">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-09/habitats-parc-nat-</a>	Les lexiques produits ne couvrent pas tous les écosystèmes du Burundi.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<a href="#">ruvubu-bi.pdf</a> ❖ Lexique des plantes pour connaître et suivre l'évolution des forêts du secteur Rwegura ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-12/lex-web-version.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2019-12/lex-web-version.pdf</a> )	
<b>Objectif 20:</b> <i>D'ici 2015, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la biodiversité sont améliorées et appliquées</i>	Elaborer un programme stratégique de recherche en biodiversité	Un programme de recherche adopté	Atteint	Plan stratégique de recherche pour la mise en œuvre de la SPANB 2016-2020 ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/strat-recher-snpab.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-01/strat-recher-snpab.pdf</a> )	Faibles capacités techniques et financières pour la mise en œuvre du plan stratégique recherche
	Effectuer l'inventaire des composantes de la biodiversité en mettant l'accent sur les groupes les moins connus notamment les arthropodes	Bilans actualisés de la biodiversité	Partiellement atteint	❖ Bilan de la faune ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune</a> ) ❖ Bilan de la flore ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/banque-donnees-flore-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/banque-donnees-flore-bi</a> ).	Faibles capacités techniques et financières pour les recherches sur certains taxons notamment les taxons inférieurs qui restent les moins explorés
	Mettre au point et appliquer des méthodes appropriées de traitements des données dans des banques de données	Nombre de Banques de données	Partiellement atteint	❖ Bilan de la faune ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/especes/faune</a> ) ; ❖ Bilan de la flore ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/banque-donnees-flore-bi">https://bi.chm-cbd.net/fr/banque-donnees-flore-bi</a> ).	Manque de capacités pour le transfert des bases de données du CHM-Burundi vers GBIF
	Mettre en place et poursuivre des programmes de formation scientifique et technique sur les méthodes d'inventaire faunistique et	Nombre de cadres formés et œuvrant dans des institutions de gestion de la biodiversité	Partiellement atteint	❖ Plusieurs cadres ont bénéficié des formations diplômantes, de stage de perfectionnement, etc.: ❖ Formations locales (IES), régionales (ERAEFT, Garoua) et internationales notamment en Belgique	Les formations sont en fonction des opportunités d'appels à formations et sont limitées en termes de budgets

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	floristique, de conservation et de surveillance de la biodiversité				
	Diffuser et vulgariser les résultats de recherche sur la biodiversité	Nombre de systèmes de diffusion des résultats de recherche fonctionnels	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Site du CHM-Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr">https://bi.chm-cbd.net/fr</a>) ;</li> <li>❖ Site web OBPE (<a href="https://www.obpe.bi/">https://www.obpe.bi/</a>) ;</li> <li>❖ Bulletin scientifique sur l'environnement et la biodiversité (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/bul-sc-envir-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/bul-sc-envir-biodiv</a>) ;</li> <li>❖ Revue de l'université du Burundi, Série – Sciences exactes et Naturelles (<a href="https://revue.ub.edu.bi/index.php/SE N">https://revue.ub.edu.bi/index.php/SE N</a>) ;</li> <li>❖ Bulletin Inyomvyi (<a href="https://www.abn.bi/index.php/fr/publications/journal-inyomvyi">https://www.abn.bi/index.php/fr/publications/journal-inyomvyi</a>) ;</li> <li>❖ Bulletin de la recherche agronomique au Burundi (<a href="https://isabu.bi/bulletins-scientifiques/">https://isabu.bi/bulletins-scientifiques/</a>), etc ;</li> <li>❖ Centres de recherche de l'UB, Colloques, Séminaires, affiches et dépliants, médias et autres revues internationales.</li> <li>❖ Media</li> </ul>	Besoin de renforcer la coordination des systèmes de diffusions des résultats
	Renforcer le bulletin scientifique de l'INECN	Nombre de numéros de bulletin et nombre d'exemplaires diffusés et des lieux de diffusion : 2 numéros (12 et 13) du bulletin scientifique de l'INECN (devenu OBPE depuis 2014) de 2013 à 2014 et 3 numéros (1,2 et 3) du bulletin scientifique sur l'environnement et la biodiversité de 2015 à 2019	Partiellement atteint	<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/bul-sc-envir-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/biodiversity/bul-sc-envir-biodiv</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bulletin scientifique de l'INECN a changé de nom en 2015 et est devenu le bulletin scientifique sur l'environnement et la biodiversité ;</li> <li>- Le bulletin scientifique sur l'environnement et la biodiversité n'est pas encore indexé dans la base de données d'où la réticence de certains chercheurs à soumettre leurs publications dans</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p><b>Objectif 21:</b> D'ici à 2018, les informations sur les connaissances scientifiques et traditionnelles, les innovations, les technologies et les meilleures pratiques sur la biodiversité sont collectées, largement partagées et transférées</p>	<p>Doter le CHM-Burundais des outils performants pour l'échange d'informations sur la biodiversité</p>	<p>Nombre de pages web additionnelles mensuellement publiées sur le site web du CHM-Burundais et nombre de visiteurs trimestriels</p>	<p>Atteint</p>	<p>Pages web additionnelles (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/documents">https://bi.chm-cbd.net/fr/documents</a>)</p>	<p>la revue. Le succès de l'atteinte de cet objectif a été possible grâce au soutien technique et financier du programme CEBioS de l'IRSNB</p>
	<p>Confectionner des outils non web pour échanger et communiquer les informations, les connaissances et les technologies sur la biodiversité pour tous les groupes cibles</p>	<p>Nombre et types d'outils par groupe cible</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<p>Les polices-briefs, posters, dépliants, pancartes et affiches (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/depliants-et-policy-brief-sur-la-biodiversite">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/depliants-et-policy-brief-sur-la-biodiversite</a>)</p>	<p>Besoin de production de nombreux outils de communication</p>
	<p>Renforcer la Bibliothèque de l'INECN retenue comme Centre de documentation en Biodiversité</p>	<p>Nombre de livres consultables sur la biodiversité dans la bibliothèque et en ligne</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 12652 livres consultables à la bibliothèque de l'OBPE ;</li> <li>❖ Les documents sur l'environnement et la biodiversité ont été produits (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv</a>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de numérisation de tous ces documents ;</li> <li>- Renforcement des capacités de gestion de la bibliothèque ;</li> </ul>
	<p>Inciter les différents partenaires (ONGs, privés, différentes associations, etc.) à diffuser l'information concernant la biodiversité</p>	<p>Nombre documents d'informations diffusés par les ONGs</p>	<p>Partiellement atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des organisations diffusent l'information concernant la biodiversité dans le cadre des Points Focaux Interinstitutionnels du CHM-Burundi (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/organizations?page=0">https://bi.chm-cbd.net/fr/organizations?page=0</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de renforcer et de consolider l'équipe des Points Focaux Interinstitutionnels</li> <li>- Manque d'une plateforme d'échange d'informations entre les ONGs et les autres partenaires du secteur</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	Organiser des concertations formelles et non formelles au niveau régional pour s'informer mutuellement sur la biodiversité	Nombre de réseaux créés sur l'échange d'information	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réseau des Mycologues de la région des Grands Lacs africains (<a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/newslet-reseau-mycolo-region-gran-lacs">https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/documents-envir-biodiv/newslet-reseau-mycolo-region-gran-lacs</a>);</li> <li>❖ Observatoire des forêts d'Afrique Centrale (<a href="https://www.observatoire-comifac.net/">https://www.observatoire-comifac.net/</a>) ;</li> <li>❖ Réseau de Recherche Agronomique d'Afrique Centrale (<a href="https://www.asareca.org/about-asareca/">https://www.asareca.org/about-asareca/</a>).</li> </ul>	Besoin de créer des réseaux d'échanges d'information et de redynamiser notamment le Réseau des Mycologues de la région des Grands Lacs africains
	Participer à la création du CHM régional (Afrique centrale, orientale)	CHM régional fonctionnel	Pas atteint	-	S'appuyer sur le Centre régional de Coopération Technique et Scientifique pour la création d'un CHM régional
	Renforcer les cadres de coopération avec les pays et les institutions spécialisées pour le transfert de technologie et des connaissances dans le domaine de biodiversité	Nombre de pays et institutions en partenariat sur la biodiversité	Partiellement atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Partenariat entre le Burundi et la Belgique à travers l'OBPE et l'IRSNB dans le cadre du programme CEBioS (<a href="https://cebios.naturalsciences.be/fr/accueil/">https://cebios.naturalsciences.be/fr/accueil/</a>) ;</li> <li>❖ Partenariat entre le Burundi et la Belgique à travers l'Université du Burundi et les institutions de recherches belges (ARES et VUir-UOS)</li> <li>❖ Partenariat entre le Burundi et Jane Goodall Institute sur la conservation des chimpanzés ;</li> <li>❖ Partenariat entre les pays de l'Afrique Centrale à travers la COMIFAC (<a href="https://comifac.org/">https://comifac.org/</a>) ;</li> <li>❖ Partenariat entre les pays de l'Afrique de l'Est à travers l'EAC (<a href="https://www.eac.int/">https://www.eac.int/</a>) ;</li> <li>❖ Partenariat entre les pays riverains du Lac Tanganyika à travers l'autorité du Lac Tanganyika (<a href="https://lta-alt.org/">https://lta-alt.org/</a>) ;</li> <li>❖ Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) (<a href="https://pfbc-cbfp.org/fr/">https://pfbc-cbfp.org/fr/</a>) ;</li> <li>❖ Partenariat entre l'OBPE et WCS dans le cadre de la gestion transfrontalière des Parcs Nationaux de Kibira et Nyungwe</li> <li>❖ Partenariat entre le Burundi et l'IUCN.</li> </ul>	Besoin de renforcer et de diversifier le cadre de partenariat
	Créer un musée	Un musée avec du matériel	Pas atteint	-	Besoin de renforcement de

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	national pour la conservation et l'exposition du matériel biologique représentatif de la biodiversité nationale en vue de le faire mieux connaître du public	biologique représentatif de la biodiversité nationale			capacités techniques et financières
<b>Objectif 22:</b> <i>D'ici 2015, le Burundi adopte une stratégie d'investissement et de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la biodiversité</i>	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'investissement et de mobilisation des ressources financières	Un plan de financement opérationnel	Partiellement atteint	Plan Stratégique d'Investissement et de Mobilisation des Ressources Financières dans le domaine de la Biodiversité 2013-2020 ( <a href="https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/strateg-investis-mobilisa-financ-bi.pdf">https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2020-05/strateg-investis-mobilisa-financ-bi.pdf</a> )	Le document élaboré mais sa mise en œuvre n'a pas été effective
	Mettre en place un cadre de coordination de l'aide extérieure pour la conservation de la biodiversité	Un système de coordination des aides opérationnel	Partiellement atteint	L'organe national de coordination de l'aide (CNCA) a été mise en place	Besoin de redynamiser le CNCA
	Mettre en place un système de paiement des taxes sur les ressources biologiques et les services écosystémiques	Montant issus des taxes écologiques	Partiellement atteint	Notes de service fixant les tarifs pour les visites touristiques dans les aires protégées et de certains produits forestiers (rapports de l'OBPE)	Besoin d'un système de paiement des taxes écologiques sur tous les services écologiques exploités par différentes institutions ou secteurs
	Elaborer et soumettre des	Nombre de projets soumis annuellement	Partiellement atteint	❖ Projet Biodiversité 2012-2018 (OBPE et PNUD) ;	- Besoin de renforcement des capacités sur les

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	projets sur la biodiversité			<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Programme de recherche, échange d'informations, sensibilisation et conservation de la biodiversité au Burundi (OBPE et IRSNB) ;</li> <li>❖ Projet d'actualisation de la stratégie, première génération, et élaboration du 5<sup>ème</sup> rapport national sur la biodiversité (OBPE) ;</li> <li>❖ Projet d'élaboration du 6<sup>ème</sup> rapport national sur la biodiversité (OBPE) ;</li> <li>❖ Projet pays de la Loire (OBPE) ;</li> <li>❖ Projet de restauration et de résilience du paysage du Burundi (PRRPB) ;</li> <li>❖ Gestion durable de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques (OBPE) ;</li> <li>❖ Projet d'Aménagement des Bassins Versants et de l'Amélioration de la Résilience Climatique du Burundi (PABVARC) ;</li> <li>❖ Projet d'Adaptation au Changement Climatique pour la protection des Ressources en Eau et Sol (ACCES) ;</li> <li>❖ Projet GIZ d'appui à la COMIFAC (OBPE) ;</li> <li>❖ Projet Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale (OBPE) ;</li> <li>❖ Projet d'Aménagement Durable des Zones Caféicoles au Burundi (PADZOC) (OBPE).</li> </ul>	<p>mécanismes internationaux de financement sur la biodiversité ;</p> <p>- Besoin d'un cadre de coordination nationale des projets sur la biodiversité exécutés au Burundi.</p>
--	-----------------------------	--	--	---	---

## **II. Indicateurs de suivi de la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux sur la Biodiversité 2021-2030**

### **II.1. Contexte**

Le Burundi vient d'élaborer une Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Biodiversité 2021-2030 (SPANB) alignée au CMBKM. Ce document de politique dans le domaine de biodiversité met en relief les aspects géophysique, démographique et socioéconomique du pays. Il définit l'état des lieux de la biodiversité et ses principaux facteurs de dégradation à savoir la déforestation, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution, la prolifération d'espèces envahissantes, le remplacement rapide des races et des variétés agricoles en usage et le changement climatique.

Pour inverser la tendance, la stratégie propose des objectifs à atteindre à travers des actions à mener avec les principaux intervenants et les ressources nécessaires pour atteindre une vision nationale libellée comme suit : « D'ici 2050, la diversité biologique est conservée, restaurée et utilisée durablement par tous les acteurs, afin de maintenir les services écosystémiques et procurer les avantages essentiels aux générations actuelles et futures ». C'est pourquoi, des indicateurs ont été définis pour faciliter le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des actions retenues et le repérage d'éventuels besoins d'adaptation pour les stratégies futures. Bien plus, les indicateurs de suivi formulés permettront de mesurer si les actions proposées ont été réalisées et que leur mise en œuvre a eu des effets escomptés au regard des objectifs poursuivis.

### **II.2. Méthodologie**

La définition des indicateurs du cadre de suivi est une activité qui consistait à choisir les indicateurs phares, les indicateurs de composantes, les indicateurs complémentaires et les indicateurs binaires. Pour se convenir sur un indicateur prioritaire, qui pourra mieux aider à évaluer la mise en œuvre de la SPANB, il a fallu faire correspondre les cibles et les actions nationales de la stratégie aux indicateurs du Cadre Mondiale et cela, selon les résultats respectivement attendus.

### **II.3. Objectifs et Cibles nationaux**

Les objectifs et les cibles retenus pour le Burundi sont les suivants :

***Objectif 1 : D'ici à 2050, les écosystèmes naturels, les agroécosystèmes et la diversité génétique sont préservés et améliorés et, les actions d'origine anthropique susceptibles d'entraîner les extinctions des espèces sont éliminées et/ou réduites.***

Pour cet objectif, neuf cibles nationales suivantes ont été définies :

**Cible 1 :** D'ici à 2030, toutes les zones faisant objet d'aménagement du territoire sont précisées et gérées d'une manière participative, intégrée et inclusive, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.

**Cible 2** : D'ici à 2030, au moins 10% des zones d'écosystèmes terrestres et aquatiques dégradés et qui fournissent des biens et services écosystémiques sont restaurés, sauvegardés et gérés de manière à garantir l'intégrité écologique et la connectivité.

**Cible 3** : D'ici à 2030, au moins 10% des zones terrestres et humides, y compris les autres zones spéciales riches en biodiversité et présentant d'importants services écosystémiques, sont conservées et intégrées dans le système d'aires protégées, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales.

**Cible 4** : D'ici à 2030, les habitats et les espèces menacés sont connus et classés suivant les degrés de menace, leur état de conservation est amélioré pour éviter leur extinction et faciliter leur reconstitution par des pratiques de conservation et de gestion durable in-situ et ex-situ et, gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune sauvage en vue de leur coexistence.

**Cible 7** : D'ici à 2030, la pollution des eaux et des sols notamment celle causée par les engrais chimiques, les pesticides, les déchets plastiques et les eaux usées, est évaluée avec des outils appropriés et ramenée à un niveau qui n'a pas d'effets néfastes sur la biodiversité et les services écosystémiques, tout en tenant compte de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.

**Cible 8** : D'ici à 2030, réduire au minimum l'impact du changement climatique sur la biodiversité et accroître sa résilience par des mesures d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, notamment par des solutions fondées sur la nature et/ou des approches écosystémiques, tout en réduisant au minimum les effets négatifs et en favorisant les effets positifs de l'action climatique sur la biodiversité.

**Cible 11** : D'ici à 2030, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles sont restaurés, sauvegardés et renforcés, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature.

**Cible 14** : D'ici à 2030, les valeurs de la diversité biologique sont intégrées dans les politiques, stratégies, plans, programmes et projets nationaux, sectoriels et locaux de développement et de lutte contre la pauvreté, les études d'impact sur l'environnement et, le cas échéant, incorporées dans la comptabilité nationale et en alignant progressivement toutes les activités publiques et privées aux objectifs de la SPANB.

**Cible 19** : D'ici à 2030, les incitations, y compris les subventions néfastes pour la biodiversité, sont identifiées et progressivement réduites, en commençant par les incitations les plus néfastes, afin d'atteindre un niveau minimum des impacts défavorables et en renforçant les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

**Objectif 2:** *D'ici à 2050, la biodiversité et ses services écosystémiques sont utilisés durablement et leurs contributions aux populations sont maintenues, améliorées ou restaurées.*

Pour cet objectif, huit cibles nationales ont été retenues :

**Cible 5** : D'ici à 2030, l'utilisation, la récolte et le commerce des espèces sauvages se font d'une manière durable et légale, en minimisant les impacts sur les espèces non ciblées et les écosystèmes et en réduisant le risque de propagation d'agents pathogènes, tout en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales.

**Cible 6** : D'ici à 2030, les espèces exotiques envahissantes, leurs étendues et leurs voies d'introduction sont identifiées, des mesures pratiques sont mises en place pour contrôler et éradiquer les espèces les plus dangereuses, afin d'éliminer, minimiser, réduire et/ou atténuer leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

**Cible 9** : D'ici à 2030, les espèces sauvages qui présentent un intérêt social, économique et environnemental à la population sont gérées et utilisées durablement, à travers la promotion d'activités alternatives aux ressources biologiques et génératrices de revenus, tout en protégeant les droits d'usage des peuples autochtones et des communautés locales.

**Cible 10** : D'ici à 2030, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la résilience, l'efficacité, la productivité à long terme de ces systèmes de production, la sécurité alimentaire, la conservation et la restauration de la biodiversité et le maintien des fonctions et services écosystémiques.

**Cible 12** : D'ici à 2030, la superficie, l'accès et la qualité des espaces verts sont augmentés dans les zones urbaines et densément peuplées grâce à une urbanisation inclusive et durable intégrant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que le maintien des services écosystémiques, en priorisant la biodiversité indigène pour améliorer la santé et le bien-être des populations ainsi que leur lien avec la nature.

**Cible 15** : D'ici à 2030, le Gouvernement a pris des mesures juridiques, administratives ou de politique générale visant à inciter les entreprises, les institutions financières, les partenaires au développement et autres parties prenantes, à tous les niveaux, à agir pour contrôler, évaluer et communiquer régulièrement et de manière transparente leurs risques et leurs impacts sur la biodiversité et optimiser les impacts positifs.

**Cible 16** : D'ici à 2030, les entreprises, les institutions financières, les partenaires au développement et autres parties prenantes, à tous les niveaux ont pris des mesures et ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres, tout en rendant compte du respect des dispositions et mesures relatives à l'accès et au partage des avantages.

**Cible 17** : D'ici à 2030, des mesures visant à encourager les populations à faire des choix de consommation durable sont prises, notamment en mettant en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires, en améliorant l'éducation et l'accès à des informations et à des alternatives pertinentes et précises, afin de réduire la surconsommation, le gaspillage alimentaire et la production des déchets.

**Objectif 3** : *D'ici à 2050, les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et de l'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques sont partagés et augmentés de manière durable et, des connaissances traditionnelles y associées sont convenablement protégées, contribuant ainsi à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.*

Sous l'objectif 3, le pays a défini six cibles nationales ci-après:

**Cible 13** : D'ici à 2030, des mesures juridiques, politiques, administratives et de renforcement des capacités efficaces à tous les niveaux sont prises conformément aux instruments internationaux applicables, pour assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles y associées.

**Cible 18** : D'ici à 2030, le Gouvernement a mis en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires visant à renforcer la recherche et la prévention des risques biotechnologiques, partager les avantages liés aux biotechnologies et le transfert des technologies.

**Cible 22** : D'ici 2030, les meilleures données, informations et connaissances disponibles sont accessibles aux décideurs, aux praticiens et au public afin d'orienter l'action en faveur de la biodiversité.

**Cible 23** : D'ici à 2030, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que leur utilisation traditionnelle durable, sont respectées, protégées et ne devraient être accessibles qu'avec leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, conformément à la législation nationale.

**Cible 24** : D'ici à 2030, s'assurer de la représentation et de la participation pleines et entières, équitables, inclusives, effectives et sensibles au genre dans la prise de décision, ainsi que l'accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité par les peuples autochtones, les communautés locales et les autres catégories de groupes vulnérables, notamment les femmes et les filles, les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes handicapées.

**Cible 25** : D'ici à 2030, le Burundi a mis en place des mécanismes participatifs pour le suivi et la mise en œuvre de cette SPANB, en s'assurant de l'égalité des genres incluant les femmes et les filles, tout en reconnaissant l'égalité de leur accès aux terres et aux ressources naturelles et en favorisant leur participation dans l'élaboration des politiques et de la prise de décision en matière de biodiversité.

**Objectif 4** : *D'ici à 2050, promouvoir des mécanismes de financement de la biodiversité, de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique, d'accès aux technologies et de transfert de celles-ci, afin de mettre pleinement en œuvre le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.*

Pour cet objectif, deux cibles ont été retenues pour le pays :

**Cible 20** : D'ici à 2030, le Burundi a adopté et mis en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective de la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux sur la Biodiversité.

**Cible 21** : D'ici à 2030, le Burundi adopte et met en œuvre une Stratégie de développement et renforcement des capacités, des innovations, des meilleures pratiques sur la biodiversité, de partage des connaissances scientifiques et traditionnelles, de transfert des technologies et de la coopération technique et scientifique pour la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux sur la Biodiversité.

Le tableau 2 montre les indicateurs de suivi prioritaires pour le Burundi pour les cibles du Cadre Mondial Biodiversité Kunming-Montréal (CMBKM).

**Tableau 2 : Indicateurs de suivi prioritaires pour le Burundi pour les cibles du Cadre Mondial de la Biodiversité Kunming-Montréal**

Cibles du CMBKM	Cibles Nationales	Indicateurs phares	Indicateurs de composantes	Indicateurs complémentaires	Indicateur binaire	Indicateurs nationales	Acteurs responsables de l'indicateur phare	Autres parties prenantes
<b>Cible 1 :</b> Planifier et gérer toutes les zones afin de réduire la perte de biodiversité	<b>Cible 1 :</b> D'ici à 2030, toutes les zones faisant objet d'aménagement du territoire sont précisées et gérées d'une manière participative, intégrée et inclusive, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étendue des écosystèmes naturels</li> <li>- Pourcentage de zones terrestres et marines couvertes par des plans d'aménagement spatial qui intègrent la biodiversité<sup>1</sup></li> </ul>	Conservation prioritaire des zones intactes et sauvages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de plans d'aménagement du territoire basés sur des informations relatives aux zones essentielles de biodiversité ;</li> <li>- Pourcentage de la superficie totale des terres cultivées</li> <li>- Étendue des écosystèmes par type</li> <li>- Indice d'intégrité des écosystèmes</li> </ul>	Existence des plans d'aménagement recensant les zones d'importance élevée en termes de biodiversité dans la planification du développement national	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une loi sur l'aménagement du territoire disponible ;</li> <li>- Une carte de zones à aménager disponible</li> <li>- 5 plans d'aménagement provinciaux prenant en compte les marais élaborés et validés.</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, ISABU)	Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, MIDCSP, Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement, Ministère des Finances, du Budget et de l'économie Numérique, Parlement, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de Recherche et académiques
<b>Cible 2 :</b> Restaurer 30 % des écosystèmes dégradés	<b>Cible 2 :</b> D'ici à 2030, au moins 10% des zones d'écosystèmes terrestres et aquatiques dégradés et qui fournissent des biens et services écosystémiques sont restaurés, sauvegardés et	Aires faisant l'objet de restauration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étendue des écosystèmes naturels</li> <li>- Maintien et restauration de la connectivité des écosystèmes naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire de répartition des habitats</li> <li>- Index des sites de rareté des espèces, zones de grande biodiversité, paysages de grands mammifères, zones de nature sauvage intacte et zones de stabilisation du climat</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une carte des zones dégradées disponible ;</li> <li>- Superficie des zones dégradées connue ;</li> <li>- Au moins une étude sur les zones dégradées est</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, ISABU)	Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de Recherche et académiques, IGEBU.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	gérés de manière à garantir l'intégrité écologique et la connectivité.			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la couverture de la forêt naturelle secondaire</li> <li>- Perte annuelle de la couverture de la forêt tropicale primaire</li> <li>- Indice d'intégrité des paysages forestiers</li> <li>- Rivières à écoulement libre</li> <li>- Pourcentage de paysages cultivés comportant au moins 10 pour cent de terres naturelles</li> <li>- Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)</li> <li>- Conservation prioritaire des zones intactes et sauvages</li> <li>- Statut des zones de biodiversité essentielles</li> <li>- Indice de l'habitat de la biodiversité</li> <li>- Indice de la Liste rouge</li> <li>- Liste rouge des écosystèmes</li> <li>- Indice de l'Habitat des espèces</li> </ul>		<p>disponible ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 plans d'aménagement des zones dégradées élaborés, validés et mis en œuvre</li> <li>- Au moins 10% de superficie des zones dégradées sont restaurées.</li> </ul>		
<b>Cible 3 :</b> Conserver 30 % des terres, des eaux et des	<b>Cible 3 :</b> D'ici à 2030, au moins 10% des zones terrestres et humides, y	Couverture des aires protégées et d'autres mesures de conservation	- Couverture de la protection des zones de biodiversité	- Déclassement, réduction et perte de protection juridique des aires protégées	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'études réalisées ;</li> <li>- Une étude sur la biodiversité</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, ISABU)	Ministère des Finances, du Budget et de l'économie Numérique, ONGs, Partenaires au Développement,

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

mers	compris les autres zones spéciales riches en biodiversité et présentant d'importants services écosystémiques, sont conservées et intégrées dans le système d'aires protégées, tout en respectant les droits des populations autochtones et des communautés locales.	efficaces par zone	essentielle - Efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) - Liste rouge des écosystèmes - Indicateur de connectivité - Nombre d'aires protégées ayant réalisé une évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site (SAGE) - Indice de protection des espèces	- Statut des zones de biodiversité essentielles - Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN - Nombre d'hectares de sites désignés par l'UNESCO (sites naturels et mixtes du patrimoine mondial et réserves de biosphère) - Indicateur de l'efficacité de gestion des aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) - Indice d'isolement des aires protégées (PAI) - Système de mesure relatif au Réseau des aires protégées (ProNet) - Degré auquel les aires protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone couvrent les zones clés pour la biodiversité qui sont importantes pour les espèces migratrices - Couverture des aires protégées et autres mesures efficaces de conservation par zone et des territoires traditionnels (par type de		des zones terrestres et humides réalisée ; - Au moins 10% de superficie de zones terrestres et humides classées en aires protégées ; - 5 plans d'aménagement provinciaux disponibles et mis en œuvre.		Institutions de Recherche et académiques, IGEBU, Département de la pêche.
------	---	--------------------	--	---	--	---	--	---

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

				<p>gouvernance)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outil de suivi de l'efficacité de la gestion Ramsar (R-METT)</li> <li>- Étendue des terres des peuples autochtones et des communautés locales bénéficiant d'une certaine forme de reconnaissance</li> <li>- Indice relatif à la protection des espèces</li> <li>- Liste rouge des écosystèmes</li> <li>- Pourcentage de régions écologiques terrestres, d'eau douce et marines qui sont préservées au moyen d'aires protégées ou d'autres mesures de conservation effectives par zone</li> </ul>				
<p><b>Cible 4 :</b> Endiguer l'extinction des espèces, protéger la diversité génétique et gérer les conflits entre l'homme et la faune sauvage</p>	<p><b>Cible 4 :</b> D'ici à 2030, les habitats et les espèces menacés sont connus et classés suivant les degrés de menace, leur état de conservation est amélioré pour éviter leur extinction et</p>	<p>A.3 Indice de la Liste rouge A.4 Proportion de populations au sein d'une espèce dont la taille de la population génétiquement efficace est supérieure à 500 individus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de ressources génétiques animales et végétales sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme</li> <li>- Tendances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de mesure de la réduction des menaces pesant sur les espèces et du rétablissement des espèces</li> <li>- Évolution du statut des espèces évolutives distinctes et globalement en danger d'extinction (Indice EDGE)</li> <li>- Pourcentage d'espèces menacées dont le statut</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude sur les espèces de faune et de flore menacées est menée ;</li> <li>- Nombre et type d'équipements et outils acquis ;</li> <li>- Une base de données sur les espèces menacées mise</li> </ul>	<p>MINEAGRIE (OBPE, ISABU, CNDAPA)</p>	<p>Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de recherche et académiques.</p>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p>faciliter leur reconstitution par des pratiques de conservation et de gestion durable in-situ et ex-situ et, gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune sauvage en vue de leur coexistence.</p>			<p>de la gestion efficace et durable des conflits et de la coexistence entre les humains et la faune sauvage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de l'état écologique des espèces</li> <li>- Etat de conservation des espèces inscrites aux Annexes de la CITES ayant été stabilisé ou amélioré</li> </ul>	<p>s'améliore</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'accords issus de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage</li> <li>- Proportion de races locales classées comme étant menacées d'extinction</li> <li>- Indice de la Liste rouge (espèces sauvages voisines d'animaux domestiqués)</li> <li>- Taux d'introduction des espèces exotiques envahissantes</li> </ul>		<p>à jour disponible ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions de formation sur la protection et la gestion des espèces menacées ;</li> <li>- Nombre de personnes formées sur la protection et la gestion des espèces menacées ;</li> <li>- Nombre d'écosystèmes pour lesquels la capacité de charge est déterminée ;</li> <li>- Nombre d'espèces clés pour lesquelles l'écologie est maîtrisée ;</li> <li>- Nombre d'espèces clés domestiquées et conservées ;</li> <li>- Nombre de fiches techniques de domestication et multiplication produites.</li> <li>- Une étude sur</li> </ul>			
---	--	--	--	---	--	--	--	--	--

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

						<p>les conflits homme-faune menée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réglementation de gestion des conflits en place ;</li> <li>- Nombre d'AP disposant des comités de gestion des conflits fonctionnels</li> </ul>		
<p><b>Cible 5 :</b> Assurer un commerce et un prélèvement sûrs, légaux et durables des espèces sauvages</p>	<p><b>Cible 5 :</b> D'ici à 2030, l'utilisation, la récolte et le commerce des espèces sauvages se font d'une manière durable et légale, en minimisant les impacts sur les espèces non ciblées et les écosystèmes et en réduisant le risque de propagation d'agents pathogènes, tout en respectant les droits des peuples autochtones et des</p>	<p>Proportion de stocks halieutiques restant dans des limites biologiquement durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de la Liste rouge pour les espèces utilisées</li> <li>- Utilisation durable des espèces sauvages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de durabilité des bassins versants et de la pêche continentale</li> <li>- Indice de la Liste rouge (pour les espèces faisant l'objet d'un commerce international et pour les espèces migratrices)</li> <li>- Prises accessoires d'espèces vulnérables et non ciblées</li> <li>- Degré d'application des instruments internationaux visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée</li> <li>- Proportion du commerce légal et illégal de la faune sauvage constituée d'espèces menacées d'extinction</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans de prélèvement des espèces sauvages élaborés ;</li> <li>- Nombre de plans mis en œuvre ;</li> <li>- Une loi mise à jour ;</li> <li>- Nombre d'agents formés ;</li> <li>- Nombre de séances de formation tenues.</li> </ul>	<p>MINEAGRIE (OBPE, ISABU, CNDAPA)</p>	<p>Ministère des Finances, du Budget et de l'économie Numérique, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de recherche et académiques, peuples autochtones et communautés locales</p>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	communautés locales.			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce illégal selon la classification des espèces de la CITES</li> <li>- Proportion de régions écologiques terrestres, d'eaux douces et marines qui sont préservées au moyen d'aires protégées ou d'autres mesures de conservation effectives par zone</li> <li>- Mise en œuvre de mesures visant à minimiser les impacts de la pêche et de la chasse sur les espèces migratrices et leurs habitats</li> <li>- Tendances du commerce et de la commercialisation des produits issus de la biodiversité qui sont durables et légales (et qui s'alignent sur les principes de l'initiative BioTrade et/ou les prescriptions de la CITES)</li> </ul>				
<b>Cible 6 :</b> Réduire de moitié l'introduction d'espèces exotiques	<b>Cible 6 :</b> D'ici à 2030, les espèces exotiques envahissantes, leurs étendues et	Taux d'établissement d'espèces exotiques envahissantes	- Taux d'incidence des espèces exotiques envahissantes	- Nombre d'espèces exotiques envahissantes figurant sur les listes nationales conformément au Registre mondial des	- Existence d'une législation nationale pertinente à la prévention ou	- Au moins une étude sur les espèces exotiques envahissantes faite ;	MINEAGRIE (OBPE, ISABU, CNDAPA)	Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, ONGs, Partenaires au Développement,

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

envahissantes et limiter leurs incidences	leurs voies d'introduction sont identifiées, des mesures pratiques sont mises en place pour contrôler et éradiquer les espèces les plus dangereuses, afin d'éliminer, minimiser, réduire et/ou atténuer leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de propagation des espèces exotiques envahissantes</li> <li>- Nombre d'événements d'introduction d'espèces exotiques envahissantes</li> </ul>	<p>espèces introduites et envahissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tendances de l'abondance, de l'occurrence temporelle et de la distribution spatiale des espèces non indigènes, particulièrement des espèces exotiques envahissantes, notamment dans les zones à risque (concernant les principaux vecteurs et voies de propagation de ces espèces)</li> <li>- Indice de la Liste rouge (impacts des espèces exotiques envahissantes)</li> </ul>	<p>au contrôle des espèces exotiques envahissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de ressources adéquates allouées à la prévention ou au contrôle des espèces exotiques envahissantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins une unité de surveillance et de contrôle mise en place et fonctionnelle ;</li> <li>- Au moins un site de mise en quarantaine aménagé ;</li> <li>- Equipements de surveillance disponibles ;</li> <li>- Nombre de séances de sensibilisation animées sur les espèces exotiques et envahissantes ;</li> <li>- Nombre de séances de formation tenues ;</li> <li>- Nombre d'agents formés ;</li> <li>- Nombre de campagnes de lutte contre les espèces exotiques et envahissantes organisées</li> </ul>		Institutions de recherche et académiques, peuples autochtones et communautés locales
<b>Cible 7 :</b> Réduire la pollution à des niveaux	<b>Cible 7 :</b> D'ici à 2030, la pollution des eaux et des sols	Concentration de pesticides dans l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'engrais</li> <li>- Proportion des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tendances de l'appauvrissement de la présence d'azote réactif</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'études disponibles ;</li> <li>- Sources et</li> </ul>	MINEAGRIE (Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires,	OBUHA, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p>sans danger pour la biodiversité</p>	<p>notamment celle causée par les engrais chimiques, les pesticides, les déchets plastiques et les eaux usées, est évaluée avec des outils appropriés et ramenée à un niveau qui n'a pas d'effets néfastes sur la biodiversité et les services écosystémiques, tout en tenant compte de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.</p>	<p>*4</p>	<p>écoulements d'eaux usées domestiques et industrielles traités en toute sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Densité des déchets plastiques flottants (par micro et macro plastiques)</li> <li>- Indice de la Liste rouge (impact de la pollution)</li> </ul>	<p>dans l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tendances des dépôts d'azote</li> <li>- Collecte et gestion des déchets solides municipaux</li> <li>- Production de déchets dangereux</li> <li>- Densité des déchets plastiques</li> <li>- Liste rouge des écosystèmes</li> <li>- Nom, quantité/volume/concentration de pesticides très dangereux par type (par zone terrestre/marine)</li> <li>- Usage de pesticides par zone cultivée</li> </ul>		<p>niveau de pollution identifiés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'unités de transformation disposant de mécanismes de gestion mise en place et fonctionnelles;</li> <li>- Nombre d'unités de valorisation des déchets mises en place et fonctionnelles;</li> <li>- Nombre et type d'équipements acquis</li> <li>- Nombre de techniciens formés disponibles ;</li> <li>- Nouveaux partenariats noués ;</li> <li>- Longueur-linéaire de courbes de niveau tracée (Km) ;</li> <li>- Superficie (ha) aménagée ;</li> <li>- Superficies conservées et restaurées ;</li> </ul>	<p>des Pesticides et des Aliments, OBPE, ISABU, CNDAPA)</p> <p>recherche et académiques, Ministère de la Santé Publique, OBR, Ministère en charge de la défense nationale et/ou de sécurité, Ministère en charge des commerce, CADASTRE, Ministère des Finances, du Budget et de l'économie Numérique, communautés locales</p>
---	---	-----------	--	---	--	--	--

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

						<ul style="list-style-type: none"> <li>- Texte de loi élaboré et promulgué ;</li> <li>- Nombre d'études sur les pesticides et fertilisants disponible ;</li> <li>- Nombre d'alternatives développées et adoptées ;</li> <li>- Quantité d'engrais chimiques et des pesticides réduite</li> </ul>		
<p><b>Cible 8 :</b> Atténuer les effets des changements climatiques sur la biodiversité et renforcer leur résilience</p>	<p><b>Cible 8 :</b> D'ici à 2030, réduire au minimum l'impact du changement climatique sur la biodiversité et accroître sa résilience par des mesures d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, notamment par des solutions fondées sur la nature et/ou des approches écosystémiques, tout en réduisant</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Total des services de régulation du climat fournis par les écosystèmes et par type d'écosystème (Système de comptabilité économique et environnementale)</li> <li>- Inventaires nationaux des émissions de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stock de biomasse aérienne en forêt (tonnes/ha)</li> <li>- Inventaires nationaux des émissions à effet de serre résultant de l'utilisation des terres et du changement d'utilisation des terres</li> <li>- Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe</li> <li>- Stocks de carbone et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption et mise en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030, qui incluent la biodiversité</li> <li>- Existence des contributions déterminées au niveau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'études faites ;</li> <li>- Nombre d'études faites ;</li> <li>- Bilan Carbone établis. ;</li> <li>- Superficie reboisée (ha) ;</li> <li>- Nombre de plants installés ;</li> <li>- Nombre de pratiques proposés et adoptées ;</li> <li>- Nombre de bénéficiaires touchés.</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, IGEBU)	Ministère en charge de l'énergie, Ministère en charge du développement communautaire, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de recherche et académiques

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	au minimum les effets négatifs et en favorisant les effets positifs de l'action climatique sur la biodiversité.		gaz à effet de serre provenant de l'utilisation des terres et de changements dans l'utilisation des terres - Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI)	émissions de gaz à effet de serre nettes annuelles, par catégorie d'utilisation des terres, divisés en superficie terrestre naturelle et non naturelle	national, des stratégies à long terme, des plans nationaux d'adaptation et des communications nationales sur l'adaptation qui tiennent compte de la biodiversité			
<b>Cible 9:</b> Gérer les espèces sauvages de manière durable au bénéfice des populations	<b>Cible 9:</b> D'ici à 2030, les espèces sauvages qui présentent un intérêt social, économique et environnemental à la population sont gérées et utilisées durablement, à travers la promotion d'activités alternatives aux ressources biologiques et génératrices de revenus, tout en protégeant les droits d'usage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avantages tirés de l'utilisation durable des espèces sauvages</li> <li>- Pourcentage de la population ayant une occupation traditionnelle*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes utilisant les ressources sauvages à des fins énergétiques, alimentaires ou culturelles (y compris la collecte de bois de chauffage, la chasse et la pêche, la cueillette, l'usage médicinal, l'artisanat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion de stocks halieutiques dont le niveau est biologiquement viable</li> <li>- Degré d'application des instruments internationaux visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée</li> <li>- Biomasse du stock reproducteur (liée aux espèces exploitées commercialement)</li> <li>- Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de</li> </ul>	Existence d'instruments juridiques pour réglementer l'utilisation et le commerce des espèces sauvages, et qui respectent l'utilisation durable coutumière par les peuples autochtones et les communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude disponible</li> <li>- Au moins une étude disponible</li> <li>- Au moins une chaîne de valeur développée</li> <li>- Nombre d'alternatives développées et mises en oeuvre</li> <li>- Nombre de bénéficiaires impliqués</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, ISABU, CNDAPA)	Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de recherche et académiques, communautés locales

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	des peuples autochtones et des communautés locales.		etc.) - Indice de la Liste rouge (espèces utilisées pour l'alimentation et la médecine)	conservation à moyen ou à long terme - Volume de production par unité de travail par classes de taille d'entreprise agricole/pastorale/sylvicole				
<b>Cible 10 :</b> Améliorer la biodiversité et la durabilité dans les secteurs agricole, aquacole, halieutique et forestier	<b>Cible 10 :</b> D'ici à 2030, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la résilience, l'efficacité, la productivité à long terme de ces systèmes de production, la sécurité alimentaire, la conservation et la restauration de la biodiversité et le maintien des fonctions et services écosystémiques.	- Proportion de la surface agricole consacrée à une agriculture productive et durable - Progrès accomplis vers la réalisation d'une gestion durable des forêts	Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, par sexe et par statut autochtone	- Indice de l'agrobiodiversité - Évolution des stocks de carbone organique du sol - Indice de la Liste rouge (espèces sauvages voisines d'animaux domestiqués) - Indice de la Liste rouge (espèces pollinisatrices) - Proportion de races locales classées comme étant menacées d'extinction - Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres		- Superficie de zones définies dans les plans ; - Nombre de plans ayant pris en compte les zones consacrées secteurs aux agricole, aquacole, halieutique et forestier	MINEAGRIE (OBPE, ISABU, BPEAE)	Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de recherche et académiques
<b>Cible 11 :</b> Restaurer, préserver et	<b>Cible 11 :</b> D'ici à 2030, les écosystèmes qui	- Services rendus par les	- Nombre de personnes	- Comptes des émissions atmosphériques		Un schéma directeur révisé disponible	MINEAGRIE (OBPE, ISABU, CNDAPA, DPEAE)	Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

renforcer les contributions de la nature aux populations	fournissent des services essentiels tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles sont restaurés, sauvegardés et renforcés, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature.	écosystèmes*	<p>décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services EAH (Eau, Assainissement et Hygiène pour tous) inadéquats)</li> <li>- Niveaux moyens annuels de particules fines (par ex. PM2,5 et PM10) dans les villes</li> <li>- Proportion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement</li> <li>- Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité</li> <li>- Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air ambiant et des ménages</li> <li>- Niveau de stress hydrique</li> </ul>				Numérique, ONGs, Partenaires au Développement, Ministère en charge des infrastructures, Ministère en charge des transports, Ministère en charge du commerce, Institutions de recherche et académiques, REGIDESO, ONATOUR, AHMR, ABER, communautés locales
						- Au moins une étude disponible		
						- Nombre de plans développés et mis en œuvre		

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

			des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne  - Niveau de stress hydrique					
<b>Cible 12 :</b> Améliorer les espaces verts et la planification urbaine en faveur du bien-être humain et de la biodiversité	<b>Cible 12 :</b> D'ici à 2030, la superficie, l'accès et la qualité des espaces verts sont augmentées dans les zones urbaines et densément peuplées grâce à une urbanisation inclusive et durable intégrant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que le maintien des services écosystémiques, en priorisant la biodiversité indigène pour améliorer la santé et le bien-être des	- Part moyenne de l'espace bâti des villes constitué d'espaces verts/bleus et accessible à tous	Services écosystémiques récréatifs et culturels fournis		Le pays dispose des plans de durabilité urbaine faisant référence à la gestion de l'espace vert et/ou bleu	- Carte d'espaces verts disponible ; - Nombre d'études disponibles ; - Nombre d'espaces verts créés ; - Nombre et type d'essences autochtones plantées ; - Nombre d'espaces verts réaménagés - Nombre de séances de vulgarisation tenues ; - Nombre de participants.	Ministère des Infrastructures, de Logements Sociaux, des Transports et de l'Équipement (OBUHA)	MINEAGRIE, Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, OBPE, IGEBU, Cadastre Nationale, Titre foncier, CFN

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	populations ainsi que leur lien avec la nature.							
<b>Cible 13 :</b> Renforcer le partage des avantages découlant des ressources génétiques, de l'information de séquençage numérique et des connaissances traditionnelles	<b>Cible 13 :</b> D'ici à 2030, des mesures juridiques, politiques, administratives et de renforcement des capacités efficaces à tous les niveaux sont prises conformément aux instruments internationaux applicables, pour assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles y associées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur sur les avantages monétaires reçus*</li> <li>- Indicateur sur les avantages non monétaires reçus*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de permis ou leur équivalent accordés pour les ressources génétiques (y compris celles liées aux connaissances traditionnelles) par type de permis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre total de transferts de matériel végétal du système multilatéral du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) reçus dans un pays</li> <li>- Nombre total de permis, ou leur équivalent, accordé pour l'accès aux ressources génétiques</li> <li>- Nombre total de certificats de conformité reconnus au niveau international publiés dans le Centre d'échange APA</li> <li>- Estimation du pourcentage des avantages monétaires et non monétaires consacrés à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique</li> </ul>	Le pays dispose des cadres législatifs, administratifs ou politiques opérationnels qui se rapportent à la cible 13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une loi disponible ;</li> <li>- Nombre et type d'outils disponibles et opérationnels ;</li> <li>- Au moins un mémorandum d'entente signé et appliqué ;</li> <li>- Nombre de séances de formation tenues ;</li> <li>- Nombre de personnes formées</li> <li>- Nombre et type d'équipements acquis.</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	Parlement, MJDPHG, MIDCSP, MFBEN, MSP, ONGs, Partenaires au Développement, Institutions de Recherche et académiques.
<b>Cible 14 :</b> Prendre en	<b>Cible 14 :</b> D'ici à 2030,			Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée	Le pays a des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séances de</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	MRMEICT, MILSTE, MIDCSP, MCM,

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p>compte la biodiversité dans le processus décisionnel à tous les niveaux</p>	<p>les valeurs de la diversité biologique sont intégrées dans les politiques, stratégies, plans, programmes et projets nationaux, sectoriels et locaux de développement et de lutte contre la pauvreté, les études d'impact sur l'environnement et, le cas échéant, les incorporées dans la comptabilité nationale et en alignant progressivement toutes les activités publiques et privées aux objectifs de la</p>			<p>Évolution de l'efficacité de l'utilisation de l'eau</p>	<p>nationaux pour l'intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques, les réglementations, la planification, les processus de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté et les comptes à tous les niveaux, en veillant à ce que les valeurs de la biodiversité soient intégrées dans tous les secteurs, de même qu'intégrées dans les évaluations des incidences sur l'environnement</p>	<p>sensibilisation; - Effectifs des bénéficiaires touchés ; - Nombre de plans actualisés et mis en œuvre.</p>		<p>ONGs, Partenaires au Développement.</p>
--	---	--	--	--	--	---	--	--

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	SPANB.							
<p><b>Cible 15 :</b> Les entreprises évaluent, communiquent et réduisent les risques et les incidences négatives sur la biodiversité</p>	<p><b>Cible 15 :</b> D'ici à 2030, le Gouvernement a pris des mesures juridiques, administratives ou de politique générale visant à inciter les entreprises, les institutions financières, les partenaires au développement et autres parties prenantes, à tous les niveaux, à agir pour contrôler, évaluer et communiquer régulièrement et de manière transparente leurs risques et leurs impacts sur la biodiversité et optimiser les impacts positifs</p>	<p>Nombre d'entreprises qui publient des informations sur les risques, les dépendances et les impacts sur la biodiversité*</p>		<p>Nombre d'entreprises publiant des rapports sur la durabilité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une loi nationale disponible ;</li> <li>- Nombre et type d'outils disponibles ;</li> <li>- Système de suivi et de contrôle mis en place ;</li> <li>- Nombre de séances de sensibilisation tenues ;</li> <li>- Nombre d'Entreprises et parties prenantes sensibilisées.</li> </ul>	<p>MINEAGRIE (OBPE)</p>	<p>Parlement, MJDPHG, MRMEICT, MCM, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.</p>
<p><b>Cible 15 :</b> Les entreprises évaluent, communiquent et réduisent les risques et les</p>	<p><b>Cible 16 :</b> D'ici à 2030, les entreprises, les institutions financières, les partenaires au développement et autres parties</p>				<p>Le pays a adopté des mesures juridiques, administratives ou politiques pour assurer la réalisation de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans disponibles ;</li> <li>- Nombre de séances de vulgarisation tenues ;</li> <li>- Nombre et</li> </ul>	<p>MINEAGRIE (OBPE)</p>	<p>Parlement, MJDPHG, MRMEICT, MCM, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.</p>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

incidences négatives sur la biodiversité	prenantes, à tous les niveaux ont pris des mesures et ont appliqué des plans pour assurer une production et une consommation durables des ressources naturelles dans des limites écologiques sûres, tout en rendant compte du respect des dispositions et mesures relatives à l'accès et au partage des avantages.				cible 15	type d'outils de vulgarisation ; - Nombre d'Entreprises et parties prenantes touchées.		
<b>Cible 16 :</b> Donner les moyens de faire des choix de consommation durables pour réduire les déchets et la surconsommation	<b>Cible 17 :</b> D'ici 2030, des mesures visant à encourager les populations à faire des choix de consommation durable ont été prises, notamment en mettant en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires,			- Degré auquel a) l'éducation à la citoyenneté mondiale et b) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et les droits humains, sont intégrées à tous les niveaux dans : i) les politiques éducatives nationales, ii) les programmes d'études, iii) la formation des enseignants et iv) l'évaluation des étudiants. (ODD 4.7.1)	Le pays élabore, adopte ou met en œuvre des instruments de politique générale visant à soutenir le passage à la consommation et à la production durables (indicateur ODD 12.1.1)	- Nombre et type d'outils disponibles ; - Nombre de séances de sensibilisation tenues ; - Au moins une étude sur les alternatives faite.	MINEAGRIE (OBPE, ISABU)	MJDPHG, MESRS, MRMEICT, MCM, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	en améliorant l'éducation et l'accès à des informations et à des alternatives pertinentes et précises, afin de réduire la surconsommation, le gaspillage alimentaire et la production des déchets.			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de recyclage</li> <li>- Evaluation de l'impact sur le cycle de vie, par ex. LIME ; Méthode d'évaluation de l'impact sur le cycle de vie basée sur la modélisation au point final</li> <li>- Niveau de pauvreté dans les communautés en développement.</li> </ul>				
<b>Cible 17 :</b> Renforcer la prévention des risques biotechnologiques et partager les avantages liés aux biotechnologies	<b>Cible 18 :</b> D'ici à 2030, le Gouvernement a mis en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires visant à renforcer la recherche et la prévention des risques biotechnologiques, partager les avantages liés aux biotechnologies et le transfert des technologies.			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pays a mis en place les mesures juridiques et administratives requises en matière de prévention des risques biotechnologiques.</li> <li>- Le pays applique les mesures relatives à la prévention des risques biotechnologiques.</li> <li>- Le pays adopte et met en œuvre des mesures de gestion des risques.</li> </ul>	Le pays dispose des capacités et des mesures nécessaires se rapportant à la cible 17	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une loi disponible ;</li> <li>- Au moins une Unité disponible et opérationnelle;</li> <li>- Nombre de séances de formation tenues ;</li> <li>- Nombre de personnes formées ;</li> <li>- Nombre et type d'équipements acquis ;</li> <li>- Au moins un mémorandum signé ;</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	Parlement, MJDPHG, MRMEICT, MENRS, MCM, MFBEN, MSP, ONGs, Partenaires au Développement.
<b>Cible 18 :</b> Identifier d'ici à 2025, et éliminer,	<b>Cible 19 :</b> D'ici à 2030, les incitations, y compris les	- Mesures d'incitation positives en place pour	Valeur des subventions et autres mesures d'incitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pays applique des taxes en faveur de la biodiversité</li> <li>- Le pays applique des</li> </ul>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins une étude sur les incitations nuisibles est</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, ISABU)	MENRS, MCM, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p>supprimer ou réformer les incitations, y compris les subventions néfastes pour la biodiversité, d'une manière proportionnée, juste, équitable et efficace, tout en les réduisant substantiellement et progressivement d'au moins 500 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2030, en commençant par les incitations les plus néfastes, et renforcer les incitations positives pour la conservation et l'utilisation</p>	<p>subventions néfastes pour la biodiversité, sont identifiées et progressivement réduites, en commençant par les incitations les plus néfastes, afin d'atteindre un niveau minimum des impacts défavorables et en renforçant les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.</p>	<p>promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur des subventions et autres incitations préjudiciables à la biodiversité qui ont été éliminées, supprimées progressivement ou réformées</li> </ul>	<p>nuisibles pour la biodiversité qui sont réorientées, réaffectées ou éliminées</p>	<p>taxes et redevances en faveur de la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pays a mis en œuvre des systèmes de permis échangeables relatifs à la biodiversité</li> <li>- Tendances des mesures de soutien public à l'agriculture potentiellement néfastes pour l'environnement (estimation du soutien aux producteurs)</li> <li>- Tendances du nombre de et de la valeur des mesures publiques de soutien en faveur des combustibles fossiles</li> <li>- Montant des subventions en faveur des combustibles fossiles par unité de produit intérieur brut (production et consommation)</li> </ul>		<p>réalisée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de guides développés ;</li> <li>- Nombre de séances de sensibilisation tenues ;</li> <li>- Nombre de personnes touchées</li> </ul>		
--	---	--	--	---	--	--	--	--

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

durable de la biodiversité.								
<p><b>Cible 19 :</b> Mobiliser 200 milliards de dollars par an en faveur de la biodiversité, provenant de toutes les sources, dont 30 milliards de dollars grâce à la finance internationale</p>	<p><b>Cible 20 :</b> D'ici à 2030, le Burundi a adopté et mis en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective de la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux sur la Biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement public international, y compris l'aide publique au développement (APD) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes</li> <li>- Financement national pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes</li> <li>- Financement privé (national et international) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes*</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant des fonds alloués par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial et affectés au domaine d'intervention « biodiversité ».</li> <li>- Investissement étranger direct, aide publique au développement et coopération Sud-Sud.</li> <li>- Valeur monétaire de l'assistance financière et technique (y compris dans le cadre de la coopération Nord Sud, Sud-Sud et triangulaire) apportée aux pays en développement.</li> </ul>	.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un document de plan de financement disponible ;</li> <li>- Montant mobilisé ;</li> <li>- Nombre de projets ou activités mis en œuvre ;</li> <li>- Un cadre de coordination disponible et fonctionnel.</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	MFBN, ONGs, Partenaires au Développement.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p><b>Cible 20 :</b> Renforcer le développement des capacités, le transfert de technologies et la coopération scientifique et technique en matière de biodiversité</p>	<p><b>Cible 21 :</b> D'ici à 2030, le Burundi adopte et met en œuvre une Stratégie de développement et renforcement des capacités, des innovations, des meilleures pratiques sur la biodiversité, de partage des connaissances scientifiques et traditionnelles, de transfert des technologies et de la coopération technique et scientifique pour la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Actions Nationaux sur la Biodiversité.</p>					<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une SPANB actualisée disponible ;</li> <li>- Nombre de séances de formation organisées ;</li> <li>- Nombre de personnes formées ;</li> <li>- Un plan stratégique de recherche actualisé disponible ;</li> <li>- Nombre de recherches faites ;</li> <li>- Nombre et type d'outils disponibles ;</li> <li>- Nombre et types de données traitées ;</li> <li>- Nombre et type d'informations disponibles.</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	MENRS, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.
<p><b>Cible 21 :</b> Faire en sorte que les connaissances soient disponibles et accessibles pour orienter l'action en</p>	<p><b>Cible 22 :</b> D'ici 2030, les meilleures données, informations et connaissances disponibles sont accessibles aux décideurs, aux praticiens et au</p>	Indicateur sur les informations relatives à la biodiversité pour le suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de l'état des espèces</li> <li>- Degré auquel a) l'éducation à la citoyenneté mondiale et b)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du nombre d'enregistrements des espèces accessibles dans le Système mondial d'information sur la biodiversité</li> <li>- Proportion des espèces connues évaluées au moyen de la Liste rouge</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie du CHM actualisée disponible ;</li> <li>- Nombre de publications sur la biodiversité</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	MCM, MFBEN, Institutions de Recherche et académiques, ONGs, Partenaires au Développement

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<p>faveur de la biodiversité</p>	<p>public afin d'orienter l'action en faveur de la biodiversité.</p>		<p>l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et les droits humains, sont intégrées à tous les niveaux dans: i) les politiques éducatives nationales, ii) les programmes d'études, iii) la formation des enseignants et iv) l'évaluation des étudiants</p>	<p>des espèces menacées<sup>MD</sup> de l'UICN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'évaluations figurant sur la Liste rouge des espèces menacées<sup>TM</sup> de l'UICN</li> <li>- Indice d'information sur l'état des espèces</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie de communication, d'Education et de Sensibilisation du public actualisée disponible ;</li> <li>- Nombre de séances de sensibilisation tenues ;</li> <li>- Nombre de groupes cibles sensibilisés ;</li> <li>- Nombre d'informations postées ;</li> <li>- Nombre de points focaux interinstitutionnels actifs ;</li> <li>- Nombre d'émissions radio-télédiffusions animées ;</li> <li>- Nombre et type d'outils disponibles ;</li> <li>- Nombre de nouveaux ouvrages acquis ;</li> </ul>		
----------------------------------	--	--	---	--	--	---	--	--

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

						<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes formées ;</li> <li>- Nombre d'outils de digitalisation ;</li> <li>- Nombre de documents numérisés ;</li> <li>- Nombre de MoU signés et appliqués ;</li> <li>- Nombre de données/informations échangées ;</li> <li>- Nombre de partenaires ayant posté des informations ;</li> <li>- Nombre d'informations postées ;</li> <li>- Nombre de lexiques disponibles et diffusés ;</li> </ul>		
<b>Cible 21 :</b> Faire en sorte que les connaissances soient disponibles et accessibles	<b>Cible 23 :</b> D'ici à 2030, les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés	Indicateur sur les informations relatives à la biodiversité pour le suivi du Cadre mondial de la biodiversité de				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins une étude effectuée ;</li> <li>- Nombre de séances de formation tenues ;</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE, ISABU)	MFBN, Institutions de Recherche et académique, privés ONGs, Partenaires au Développement

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

pour orienter l'action en faveur de la biodiversité	autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que leur utilisation traditionnelle durable, sont respectées, protégées et ne devraient être accessibles qu'avec leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, conformément à la législation nationale.	Kunming-Montréal				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de groupes cibles formés ;</li> <li>- Nombre de MoU signés et appliqués ;</li> <li>- Nombre de ressources génétiques valorisées.</li> </ul>		
<b>Cible 22 :</b> Assurer à tous une participation aux processus décisionnels et un accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité	<b>Cible 24 :</b> D'ici à 2030 s'assurer de la représentation et de la participation pleines et entières, équitables, inclusives, effectives et sensibles au genre dans la prise de		Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, a) avec des documents légalement reconnus, et b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et par	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage de postes dans les institutions nationales et locales, y compris                             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les organes législatifs ;</li> <li>b) la fonction publique ; et</li> <li>c) le pouvoir judiciaire, par rapport à la répartition nationale, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population</li> </ul> </li> <li>- Proportion de la</li> </ul>	Le pays reconnaît les droits juridiques des peuples autochtones et des communautés locales, des défenseurs des droits de l'homme en matière d'environnement , des femmes,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séances de sensibilisations animées ;</li> <li>- Nombre de bénéficiaires pour chaque groupe cible ;</li> <li>- Nombre de groupements mis en place et soutenus</li> </ul>	MINEAGRIE (OBPE)	MJDPHG, MCM, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	décision, ainsi que l'accès à la justice et aux informations relatives à la biodiversité par les peuples autochtones, les communautés locales et les autres catégories de groupes vulnérables, notamment les femmes et les filles, les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes handicapées.		type de régime foncier	population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe; et proportion de femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier. - Nombre d'aires protégées ayant réalisé une évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site (SAGE) - Régime foncier des peuples autochtones et des communautés locales par sexe et type de régime foncier.	des jeunes et des personnes handicapées en ce qui concerne leurs territoires traditionnels, leurs cultures et leurs pratiques			
<b>Cible 23 :</b> Assurer l'égalité des genres et une approche tenant compte du genre dans l'action en faveur de la biodiversité	<b>Cible 25 :</b> D'ici à 2030, le Burundi a mis en place des mécanismes participatifs pour le suivi et la mise en œuvre de cette SPANB, en s'assurant de l'égalité des genres incluant les femmes et les filles, tout en reconnaissant l'égalité de leur		- Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales - Indicateur sur la mise en œuvre nationale du Plan d'action pour	- Pourcentage de postes dans les institutions nationales et locales, y compris a) les organes législatifs ; b) la fonction publique ; et c) le pouvoir judiciaire, par rapport à la répartition nationale, par sexe, âge, situation au regard du handicap et groupe de la population - Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres	Le pays a le cadre juridique (y compris le droit coutumier) qui garantit aux femmes des droits égaux à la propriété et/ou au contrôle fonciers	- Une Stratégie Nationale Genre intégrant les aspects de la biodiversité disponible ; - Nombre de séances de sensibilisation tenues ; - Pourcentage des femmes et filles participant dans la prise de décision ;	MINEAGRIE (OBPE)	MJDPHG, MCM, MFBEN, ONGs, Partenaires au Développement.

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

	accès aux terres et aux ressources naturelles et en favorisant leur participation dans l'élaboration des politiques et de la prise de décision en matière de biodiversité.		l'égalité des sexes - Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, a) avec des documents légalement reconnus, et b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et par type de régime foncier	agricoles, par sexe ; et proportion de femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier - Le pays est doté de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes - Nombre d'aires protégées ayant réalisé une évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site (SAGE) - Le pays dispose d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) qui garantit le droit égal des femmes à la propriété et/ou au contrôle foncier		- Une plateforme mise en place et fonctionnelle ; - Nombre d'organisations et réseaux soutenus ; - Nombre de séances tenues ; - Effectif des bénéficiaires touchés.		
--	--	--	---	--	--	--	--	--

**Tableau 3. Indicateurs de suivi pertinents pour le Burundi pour les objectifs du Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal**

Objectif	Objectif national	Indicateurs phares	Indicateurs de composante	Indicateurs complémentaires	Indicateurs binaires
A : Préserver, améliorer ou rétablir l'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes, afin d'accroître	<b>Objectif 1: D'ici à 2050, les écosystèmes naturels, les agroécosystèmes et</b>	A.1 Liste rouge des écosystèmes  A.2 Étendue des écosystèmes naturels	- Indice de préservation des écosystèmes - Indic d'intégrité des écosystèmes - Indice de l'Habitat des	- Superficie des zones forestières par rapport à la superficie totale des terres - Répartition des forêts - Perte de couverture des arbres - Étendue des prairies et de la savane	-

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<b>Objectif</b>	<b>Objectif national</b>	<b>Indicateurs phares</b>	<b>Indicateurs de composante</b>	<b>Indicateurs complémentaires</b>	<b>Indicateurs binaires</b>
considérablement la superficie des écosystèmes naturels d'ici à 2050 ; Mettre fin à l'extinction d'origine anthropique des espèces menacées connues et, d'ici à 2050, diviser par dix le taux et le risque d'extinction de toutes les espèces et accroître l'abondance des espèces sauvages indigènes pour atteindre des niveaux sains et résilients ; Préserver la diversité génétique au sein des populations d'espèces sauvages et domestiquées, afin de sauvegarder leur potentiel d'adaptation.	<i>la diversité génétique sont préservés et améliorés et, les actions d'origine anthropique susceptibles d'entraîner les extinctions des espèces sont éliminées et/ou réduites.</i>	A.3 Indice de la Liste rouge  A.4 Proportion de populations au sein d'une espèce dont la taille de la population efficace est supérieure à 500 individus	espèces - Indice de l'habitat de la biodiversité - Indice de protection et connexion (Protconn) - Évolution du statut des espèces évolutives distinctes et globalement en danger d'extinction (Indice EDGE) - Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau	- Indice de couverture verte des montagnes - Étendue et état des tourbières - Couverture et composition de la canopée macroalgale - Couverture des principaux groupes benthiques - Couverture d'algues charnues - Indice des tendances de l'étendue des zones humides - Variation de l'étendue des écosystèmes des eaux intérieures - Indice de fragmentation des forêts - Indice d'intégrité des paysages forestiers - Biomasse de certains écosystèmes naturels - Indice de l'habitat de la biodiversité - Indice de résilience des écosystèmes bioclimatiques (BERI) - Ampleur relative de la fragmentation (AMF) - Indice de préservation des écosystèmes - Indice de préservation de la biodiversité - Indice des tendances de l'étendue des zones humides - Indice de fragmentation des rivières - Indice de connectivité dendritique - Pourcentage d'espèces menacées dont le statut s'améliore au regard de la Liste rouge - Nombre d'espèces menacées par groupe d'espèces - Indice relatif aux oiseaux sauvage - Abondance moyenne des espèces (MSA) - Indice relatif à la protection des espèces - Évolution de la biomasse et de l'abondance du plancton - Abondance et biomasse des poissons - Carte de pointage génétique des espèces sauvages - Richesse en espèces / Évolution de la diversité terrestre locale (PREDICTS) - Exhaustivité de la conservation des espèces utiles	

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

Objectif	Objectif national	Indicateurs phares	Indicateurs de composante	Indicateurs complémentaires	Indicateurs binaires
				<ul style="list-style-type: none"> <li>sur le plan socio-économique et culturel</li> <li>- Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme</li> <li>- Proportion de races locales classées comme étant menacées d'extinction</li> <li>- Indice de la Liste rouge (espèces sauvages voisines d'animaux domestiqués)</li> <li>- Indicateur de connectivité de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)</li> <li>- Indice de l'état des espèces</li> <li>- Milieu sauvage intact</li> <li>- Perte attendue de la diversité phylogénétique</li> <li>- Proportion des populations préservées au sein des espèces</li> <li>- Rivières à écoulement libre</li> </ul>	
<p>B<sup>b</sup> : Utiliser et gérer durablement la biodiversité et valoriser, préserver et renforcer les contributions de la nature à l'homme, y compris les fonctions et services écosystémiques, et rétablir ceux qui sont actuellement en déclin, afin de favoriser un développement durable dans l'intérêt des générations actuelles et futures d'ici à 2050.</p>	<p><b>Objectif 2: D'ici à 2050, la biodiversité et ses services écosystémiques sont utilisés durablement et leurs contributions aux populations sont maintenues, améliorées ou restaurées.</b></p>	<p>B.1 Services rendus par les écosystèmes*</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de la Liste rouge (pour les espèces utilisées)</li> <li>- Indice Planète vivante (pour les espèces utilisées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveaux de pauvreté des communautés qui dépendent de la biodiversité</li> <li>- Empreinte écologique</li> <li>- Nombre de zones forestières certifiées gérées de façon durable avec des impacts vérifiés sur la préservation de la biodiversité</li> <li>- Perte attendue de la diversité phylogénétique</li> <li>- Indice de la Liste rouge (espèces pollinisatrices)</li> <li>- Indice statut vert (pollinisateurs)</li> <li>- Indice de la qualité de l'air</li> <li>- Bilan des émissions de polluants atmosphériques</li> <li>- Zoonoses chez les animaux sauvages</li> <li>- Indice des effets climatiques</li> <li>- Acidification des océans</li> <li>- Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles</li> <li>- Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne</li> </ul>	<p>Le pays dispose d'une constitution ou une législation nationale reconnaissant et mettant en œuvre et contrôlant le droit à un environnement sain</p>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

Objectif	Objectif national	Indicateurs phares	Indicateurs de composante	Indicateurs complémentaires	Indicateurs binaires
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de reffloraison</li> <li>- Évolution de la qualité des écosystèmes des eaux intérieures</li> <li>- Évolution de la qualité des écosystèmes des eaux côtières</li> <li>- Niveau d'érosion</li> <li>- Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes</li> <li>- Milieu sauvage intact</li> <li>- Production de biocarburants</li> <li>- Potentiel maximum de prise de poissons</li> <li>- Populations pratiquant la chasse et la cueillette</li> <li>- Proportion d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, fondée sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue</li> <li>- Production et commerce des produits forestiers (bois de chauffage)</li> <li>- Tendances dans le commerce légal des plantes médicinales</li> <li>- Évaluation de la gestion des visiteurs</li> <li>- Nombre de programmes d'éducation formelle et non formelle transmettant des valeurs spirituelles et culturelles dans le Réseau mondial de réserves de biosphère de l'UNESCO</li> <li>- Nombre de sites mixtes (ayant à la fois des valeurs universelles exceptionnelles sur le plan de la nature et de la culture), de paysages culturels (reconnus comme des réalisations combinées de la nature et de l'homme) et de sites naturels à valeur culturelle, y compris ceux qui soutiennent les connaissances et pratiques locales et autochtones, inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et sur le réseau mondial de réserves de biosphère de l'UNESCO</li> <li>- Indice de diversité linguistique - Tendances de la diversité linguistique et nombre de locuteurs de</li> </ul>	

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

Objectif	Objectif national	Indicateurs phares	Indicateurs de composante	Indicateurs complémentaires	Indicateurs binaires
				langues autochtones - Indice de développement du cadre normatif pour la protection et la promotion de la culture, des droits culturels et de la diversité culturelle - Indice de vitalité culturelle - UNESCO Culture 2030 (indicateurs multiples) - Processus et outils de suivi de la mise en œuvre du droit à un environnement sain (par ex., inclus dans les SPANB et signalés dans les rapports nationaux) - Indice de la Liste rouge (pour les espèces faisant l'objet d'un commerce international)	
C <sup>b</sup> : Partager de manière juste et équitable les avantages monétaires et non monétaires découlant de l'utilisation des ressources génétiques et de l'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, le cas échéant, y compris, s'il y a lieu, avec les peuples autochtones et les communautés locales, et les augmenter significativement d'ici à 2050, tout en veillant à ce que les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques soient protégées de manière appropriée, contribuant ainsi à la conservation et à	<b><i>Objectif 3: D'ici à 2050, les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et de l'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques sont partagés et augmentés de manière durable et, des connaissances traditionnelles y associées sont convenablement protégées, contribuant ainsi à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.</i></b>	C.1 Indicateur sur les avantages monétaires reçus* C.2 Indicateur sur les avantages non monétaires reçus*		- Nombre d'utilisateurs ayant communiqué des informations relatives à l'utilisation des ressources génétiques à des points de contrôle désignés - Nombre total de certificats internationalement reconnus publiés dans le Centre d'échange APA - Nombre de communiqués aux points de contrôle publiés dans le Centre d'échange APA - Nombre de certificats de conformité reconnus au niveau international à des fins non commerciales - Intégration de la biodiversité dans la comptabilité nationale et les systèmes d'établissement de rapports, définis comme la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique	

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

<b>Objectif</b>	<b>Objectif national</b>	<b>Indicateurs phares</b>	<b>Indicateurs de composante</b>	<b>Indicateurs complémentaires</b>	<b>Indicateurs binaires</b>
l'utilisation durable de la biodiversité, conformément aux instruments relatifs à l'accès et au partage des avantages convenus au niveau international.					
D : Donner à toutes les Parties, en particulier aux pays en développement Parties, notamment aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement ainsi qu'aux pays à économie en transition, des moyens de mise en œuvre adéquats, y compris en matière de financement, de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique, d'accès aux technologies et de transfert de celles-ci, afin de mettre pleinement en œuvre le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en comblant progressivement le déficit de financement de la biodiversité, qui s'élève à 700 milliards de dollars par an, et en alignant les flux financiers sur le cadre mondial et sur la Vision 2050 pour la biodiversité.	<b>Objectif 4: D'ici à 2050, promouvoir des mécanismes de financement de la biodiversité, de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique, d'accès aux technologies et de transfert de celles-ci, afin de mettre pleinement en œuvre le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.</b>	D.1 Financement public international, y compris l'aide publique au développement (APD) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes D.2 Financement public national pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes D.3 Financement privé (national et international) pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement mobilisé aux fins du renforcement des capacités</li> <li>- Assistance financière et technique fournie en dollars (y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire)</li> <li>- Financements mobilisés pour promouvoir le développement, le transfert, la diffusion et l'utilisation des technologies</li> <li>- Nombre de scientifiques par population</li> <li>- Articles scientifiques conjoints publiés (dans le système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS)) par secteur</li> <li>- Navires de recherche mis en service par les pays</li> <li>- Proportion du budget total de recherche consacré au domaine de la technologie marine</li> <li>- Volume des flux d'aide publique au développement destinés aux bourses d'études par secteur et par type d'études</li> <li>- Importations mondiales de biens du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), tel que reflété dans les flux commerciaux bilatéraux par catégories de biens du secteur des TIC</li> <li>- Montant total du financement alloué aux pays en développement pour promouvoir le développement, le transfert, la dissémination et la diffusion de technologies écologiquement rationnelles</li> </ul>	

### III. Plan de suivi

La mise en œuvre efficace de la nouvelle SPANB 2021-2030 par toutes les parties prenantes avec succès et en conformité avec les engagements du pays dans le cadre de la CDB, tout en tenant compte des réalités nationales, nécessite de ressources humaines ayant des capacités requises ainsi que d'importants moyens financiers et technologiques de la part du pays mais aussi de l'appui de la communauté internationale.

La mise en œuvre de cette SPANB exigera donc la coopération, la coordination, l'exécution, le suivi et l'évaluation progressifs et efficaces des actions de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité au Burundi, conformément à la Vision du Burundi 2040 et 2060, à l'accomplissement des cibles de cette stratégie en conformité avec ceux du CMBKM. Son efficacité dépendra de la volonté politique, de la mobilisation des ressources, de l'implication des de toutes les parties prenantes et d'un suivi rigoureux.

#### III.1. Rôles des parties prenantes dans la mise en œuvre de la SPANB 2021-2030

La mise en œuvre de la SPANB repose absolument sur une étroite collaboration avec différentes parties prenantes, chacun jouant un rôle spécifique selon son domaine. Cette collaboration est donc importante pour garantir la mise en œuvre effective et mesurable de la stratégie.

##### III.1.1. Institutions étatiques

**Tableau 4 : Rôles des institutions étatiques dans la mise en œuvre de la SPANB**

Institution	Institutions opérateurs	Rôle dans le suivi de la mise en œuvre de la SPANB
Primature		Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions des ministères sectoriels en matière de la biodiversité
Parlement		Adoption et contrôle de la mise en œuvre des lois en matière de la biodiversité
Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage :		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coordination de toutes les interventions sur la biodiversité ;</li> <li>○ Rôle d'interlocuteur officiel avec le Secrétariat de la CDB.</li> </ul>
	ISABU	Contribution au développement et partage des innovations et des connaissances agricoles
	OBPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapportage et partage de l'information sur les interventions en matière de l'environnement ;</li> <li>○ Suivi de la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux en matière de la biodiversité ;</li> <li>○ Mobilisation des ressources techniques et financières ;</li> <li>○ Respect des lois et normes environnementales ;</li> <li>○ Mobilisation des ressources ;</li> <li>○ Création des aires protégées et des espaces verts et restauration des écosystèmes dégradés ;</li> <li>○ Domestication des espèces autochtones ;</li> <li>○ Contribution au développement et partage des innovations et des connaissances en matière de biodiversité.</li> </ul>
	CNDAPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement de la pisciculture ;</li> <li>○ Elaboration et mise en œuvre la politique et la stratégie nationale de développement de l'aquaculture ;</li> <li>○ Proposition et identification des zones à haute potentialité en pisciculture ;</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablissement des analyses statistiques et socioéconomiques de la pisciculture ;</li> <li>○ Coordination et vulgarisation des techniques piscicoles et encadrement des pisciculteurs en collaboration avec les services techniques concernés ;</li> <li>○ Proposition d'un programme de recherche et d'expérimentation dans le domaine piscicole.</li> </ul>
	IGEBU	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cartographie, topographie ; hydrométéorologie et hydrogéologie ;</li> <li>○ Développement et maintien d'un réseau national de stations hydrométéorologiques ;</li> <li>○ Collecte et diffusion des données pour améliorer la gestion des ressources en eau et des phénomènes météorologiques pour soutenir les efforts de planification environnementale et de conservation, de développement agricole et urbain à travers le pays..</li> </ul>
	Commission Foncière Nationale	Recherche des solutions durables pour la réduction des conflits fonciers
	Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contrôle et certification de la qualité des pesticides et des produits vétérinaires ;</li> <li>○ Suivi du respect des normes de qualité des pesticides, des produits vétérinaires, des aliments d'origine animale, végétale, halieutique et des aliments pour bétail ;</li> <li>○ Contrôle et régulation des établissements de fabrication et/ou de formulation des produits vétérinaires et des pesticides, des officines pharmaceutiques vétérinaires, des boutiques d'intrants d'élevage, des officines et des points de vente des pesticides ainsi que la qualité des produits en vente ;</li> <li>○ Contrôle de la qualité sanitaire et phytosanitaire des aliments d'origine végétale ;</li> <li>○ Contrôle de la qualité des aliments du bétail et des poissons.</li> </ul>
Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique		Diffusion des résultats de recherche menée en matière de la biodiversité
	Institutions de Recherche et académiques	Contribution au développement, partage et valorisation des innovations des connaissances scientifiques et traditionnelles en matière de la biodiversité
Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipeement		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conception et intégration de la politique nationale dans le domaine des infrastructures et des travaux publics ;</li> <li>○ Intégration des questions de biodiversité dans les politiques et programmes.</li> </ul>
	OBUHA	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Validation des études de faisabilité des projets de développement (études d'impact environnemental et social) ;</li> <li>○ Elaboration des schémas directeurs d'aménagement des milieux urbains intégrant les espaces verts.</li> </ul>
Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique		Rapportage sur les infractions et les actions en matière de la biodiversité au niveau territorial
Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi et rapportage des ressources financières internes et externes mobilisées en matière de la biodiversité ;</li> <li>○ Intégration des questions de biodiversité dans les politiques et programmes ;</li> <li>○ Prise en compte de la valeur de la biodiversité dans la comptabilité nationale.</li> </ul>
	OBR	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance au Gouvernement dans la mise en place des mesures visant la promotion de l'investissement et des échanges commerciaux ;</li> </ul>

*Cadre de suivi de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions de la Biodiversité au Burundi*

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rôle de police judiciaire à l'égard des contrevenants à la législation nationale en matière de l'environnement, sous réserve d'autres lois en vigueur ;</li> <li>○ Etablissement des statistiques sur les mouvements transfrontaliers des ressources biologiques et autres produits susceptibles de porter atteinte à l'environnement ;</li> <li>○ Evaluation de la contribution de la biodiversité dans l'économie nationale et prendre des mesures pour sa préservation.</li> </ul>
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants		Suivi et rapportage sur les réalisations en matière de la biodiversité (ressources halieutiques et forestières)
Ministère de la Communication et des Médias		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partage d'information sur les émissions diffusées en matière de la biodiversité à travers les médias ;</li> <li>○ Intégration des questions de biodiversité dans les politiques et programmes.</li> </ul>
Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapportage et partage de données sur les dossiers d'infractions soumis ;</li> <li>○ Evaluation de la mise en œuvre des textes existants ;</li> <li>○ Suivi de la prise en compte du genre, notamment les peuples autochtones, les communautés locales et les autres catégories de groupes vulnérables (les femmes et les filles, les enfants et les jeunes) ainsi que les personnes handicapées dans la mise en œuvre de la stratégie.</li> </ul>
	Cadastre Nationale, Titre foncier	Octroi des titres de propriétés pour les terres domaniales en général et particulièrement les aires protégées
Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suivi des accords et engagements régionaux et internationaux en matière de la biodiversité ;</li> <li>○ Négociation des conventions et accords internationaux intéressant la biodiversité.</li> </ul>
Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapportage et partage d'informations en rapport avec l'écotourisme et les demandes reçues sur la commercialisation des ressources naturelles ;</li> <li>○ Intégration des questions de biodiversité dans les programmes et politiques nationales ;</li> </ul>
	AHMR	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation des études de faisabilité des projets d'eau potable et d'assainissement de base ;</li> <li>○ Constitution d'une base de données en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement de base.</li> <li>○ Evaluation de l'apport de la biodiversité dans le secteur de l'eau et contribuer dans sa préservation.</li> </ul>
	ABER	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation et valorisation de tous les projets d'électrification exécutés ;</li> <li>○ Evaluation de l'apport de la biodiversité dans le secteur de l'énergie et contribution dans sa préservation.</li> </ul>
	ONATOUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cartographie des tourbières du Burundi ;</li> <li>○ Evaluation de l'apport des tourbières dans la séquestration du carbone.</li> </ul>
Ministère de la Santé Publique		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapportage et partage d'informations sur la médecine traditionnelle ;</li> <li>○ Vulgarisation et mise en œuvre de la Stratégie « une Seule Santé ».</li> </ul>

### **III.1.2. Autres parties prenantes**

#### **III.1.2.1. Partenaires au développement**

La contribution des partenaires au développement est déterminante pour le suivi de la mise en œuvre de la SPANB à travers leur appui technique et financier.

#### **III.1.2.2. Communautés locales et autochtones**

La contribution de la communauté locale et autochtone est indispensable pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la SPANB. Elle transparaît à travers les nouvelles attitudes et pratiques adoptées en faveur de la biodiversité. De ce fait, c'est au niveau communautaire qu'on aura les vrais reflets des éléments du rapportage.

#### **III.1.2.3. Organisations de la société civile**

Le Burundi compte plusieurs associations nationales (Associations sans but lucratif, ASBL) œuvrant pour la sauvegarde de la biodiversité. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la nouvelle SPANB, ces associations doivent participer à ce processus en tant qu'acteurs menant des actions importantes en faveur de la biodiversité. Ainsi, les rapports de leurs réalisations sont complémentaires et importants car ils donnent des orientations en termes de résultats atteints dans la conservation de la biodiversité.

#### **III.1.2.4. Sociétés privées**

Les sociétés privées interviennent dans le rapportage sur les actions réalisées en matière de la biodiversité et dans le suivi des appuis financiers et techniques apportés dans la mise en œuvre de la SPANB.

#### **III.1.2.5. Organisations régionales et internationales**

Dans le cadre de suivi de la mise en œuvre de la SPANB, les organisations régionales et internationales rapportent sur leur apport technique et financier et le niveau de progrès accompli.

### **III.2. Suivi-évaluation et rapportage**

La mise en œuvre de la stratégie et l'état d'avancement par rapport aux objectifs seront progressivement suivis et évalués à l'aide d'indicateurs afin de formuler des recommandations pour la poursuite des actions nécessaires. En 2027, un état des lieux à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie sera fait sur base des informations déjà disponibles. Ainsi, le rapport à mi-parcours de la stratégie devrait être porté à la connaissance du public en 2028 pour des observations, appréciations et réorientations éventuelles.

En effet, pour parvenir à l'établissement de ce rapport, il est essentiel qu'un Comité national de suivi soit mis en place et dont les membres proviendront des secteurs clés en matière de biodiversité. Ce comité sera nommé par Ordonnance du Ministère ayant l'environnement dans ses attributions. Il se réunira une fois par semestre pour examiner et adopter les rapports d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie en se basant sur les indicateurs de suivi y relatifs et donnera d'éventuelles nouvelles orientations. Les rapports validés par le Comité de suivi seront transmis au Ministre en charge des questions de biodiversité pour considération et prise de décisions.

Ce comité aura pour missions principales de :

- Conseiller sur la mise en œuvre de la SPANB ;
- Faciliter la mobilisation des ressources ;
- Veiller à l'intégration transversale de la biodiversité dans les politiques sectorielles ;
- Suivre l'exécution des plans d'action.

#### **IV. CONCLUSION**

Le Burundi a élaboré la SPANB 2021-2030 qui s'aligne sur le Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal adopté en 2022. Ce dernier donne des orientations claires et précises qui exhortent tout pays à mener des actions concrètes en vue d'enrayer, sinon réduire, la perte croissante de la biodiversité tant au niveau planétaire que local. A cet effet, plusieurs actions ont été proposées.

Cependant, l'efficacité de cette stratégie dépendra des moyens techniques et financiers disponibles, d'où la nécessité de mobilisation des ressources nécessaires de la part de tous les acteurs nationaux et internationaux. Ainsi, pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette stratégie, des indicateurs de suivi ont été définis. Le Ministère ayant les questions de biodiversité dans ses attributions devra suivre ces indicateurs avec responsabilité d'activer des actions correctrices en cas de manquement ou de déviation des trajectoires.

Il reviendrait donc à tous les intervenants dans le domaine de la biodiversité de produire des rapports périodiques contenant des données environnementales complémentaires, objectives, fiables, continues et comparables dans le temps.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. CDB (2022) : Décision 15/5. Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Projet de décision remis par le président, 30p
2. MEEATU (2013) : Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité. Bujumbura, 104p ;
3. MINEAGRIE (2025) : Stratégie Nationale et Plan d'Action de la Biodiversité 2021-2030. Bujumbura, Burundi, 109p
4. MINEAGRIE (2018) : Sixième rapport du Burundi à la Convention sur la Diversité Biologique, 122P.
5. Il faut ajouter le sixième rapport .....

---

<sup>i</sup> Objectifs ou cibles marqués d'un b : il a été proposé d'inclure un indicateur binaire pour cet objectif ou cette cible.

Indicateurs marqués d'un astérisque (\*) : il n'existe aucune méthode actualisée acceptée pour cet indicateur.